



# CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE  
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة  
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER  
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

LA CONFIANCE, LE CŒUR DE NOS COMPÉTENCES...

## Déjeuner Débat

**33ÈME DÉJEUNER DÉBAT PRÉSIDÉ  
PAR SE SAMIR TAÏEB, MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE**

NIEUWSBRIEF – NUMERO DOUBLE – NOVEMBRE 2016

### INVESTISSEMENT

## Déjeuner-débat : LE SECTEUR AGRICOLE ET LES INVESTISSEMENTS NÉERLANDAIS

### SUCCESS STORY

**Ferme Agro-industrielle  
Tuniso Hollandaise  
FAITH INTERNATIONAL**



# CTNCi

## Sommaire

- Activités
- Actualités
- Coopération
- Entreprises de ce mois
- Membership
- L'Entrepreneur du mois
- Agenda des Foires et Salons
- Bibliothèque à la CTNCI

## Missions/programme d'activités 2ème semestre 2016

### Mission n°1 :

- Actions en faveur du Développement des échanges commerciaux entre nos deux pays :
- 03/11/ 2016: déjeuner-débat présidé par SE Samir Taïeb, Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche:
- 26/10/2016 : signature d'une« Convention de Coopération » avec la BERD
- 19/10/2016 : participation de la CTNCI au SIAT
- 10/10/2016 : pot en l'Honneur de SE Elyes Ghariani Ambassadeur de Tunisie à La Haye
- 04/10/2016 : Pot en l'Honneur de Mr Mark Liebster Président de notre Chambre
- Coaching et contacts au profit de membres, interventions utiles

### Mission n°2 :

Supports utiles aux entreprises auprès d'Autorités compétentes de nos deux pays : (mises en relations, contributions à la résolution de leurs questionnements et coachings lors de contacts avec vis-à-vis Autorités concernées...

### Mission n°3 :

Peser dans le Débat économique et dans les échanges entre les 2 pays en devenant une force de propositions (« think tank »)

### Mission n°4 :

Sensibiliser membres/ prospects de notre Chambre à participer effectivement aux grandes manifestations, conférences se tenant en Tunisie et aux Pays-Bas (développer travaux de recherches (internet)



## I. ACTIVITES

### Déjeuner-débat présidé par SE Samir Taïeb, Ministre de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Thème : «Le Secteur Agricole et les Investissements néerlandais»



\* Date : Jeudi 03/11/ 2016

\* Lieu : Hôtel Sheraton salle «Kairouan»

\* Thème : «le Secteur Agricole et les Investissements néerlandais»

En présence notamment de Mr Boubaker Karray, Chef Cabinet du Ministre

- Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale de l'UE.

Parrainé par BNA (à laquelle nous réitérons nos meilleurs

remerciements).

Importante et précieuse participation de nos membres tunisiens, néerlandais et d'autres nationalités notamment, australienne, belge, française, et Italienne...

De nombreux responsables et membres, Chefs d'entreprises installés en Tunisie et/ou aux Pays-Bas, très concernés

Compte rendu, (dossier ci après)

### Rappel : déjeuners-débats ultérieurs programmés et prévus courant 1er Trimestre 2017 : prochains projets



**1/** Déjeuner débat prévu, présidé par SE Fadhel Abdekefi, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (à confirmer) :

- Thème : «**Les Investissements néerlandais et MDICI**» - Parrainage : toute proposition est la bienvenue - Modérateur : (à confirmer)



**2/** Déjeuner débat prévu, présidé par SE Zied Laadhari, Ministre de l'Industrie et du Commerce  
Thème : "**Les Investissements néerlandais et le Ministère de l'Industrie et du Commerce**"

\*parrainage : toute proposition est la bienvenue

\*Modérateur : (à confirmer)

**3/** AFD: (Thème et date à déterminer) - **4/** BERD: (idem) - **5/** Ministères du Transport (idem) - **6/** de l'Equipement, l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (idem) - **7/** des des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (Idem)- **8/** du Tourisme et de l'Artisanat (idem)

## 05/10/2016 : POT EN L'HONNEUR DE NOTRE PRÉSIDENT MR M. LIEBSTER À L'OCCASION DE SON DÉPART DÉFINITIF DE TUNISIE



En présence notamment de Mme La Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Pays Bas en Tunis, Mme Hélène Rekkers, de plusieurs membres du Comité Directeur, et membres de notre Chambre

### ALLOCUTION DE MR M. GOAIED

En mon nom et en celui des membres du Comité Directeur de notre Chambre, vous exprimons aujourd'hui notre parfaite reconnaissance pour votre soutien, sans cesse renouvelé aux travaux de notre Chambre. Nous gardons tous présents à l'esprit votre précieux apport, estimé et apprécié de tous. Avec nos meilleurs, souhaits de succès dans votre prochaine mission, et de bonheur avec Fiona, votre chère épouse»



Nos remerciements s'entendent à notre collègue et ami Mr Riadh Ben Néji DG Sonobra\* Heineken pour les boissons distribuées à cette occasion.



### Fête du parcours parmi nous !

Notre événement a été complété par : la reconnaissance de notre Comité Directeur à notre sympathique et efficace Assistante Amira Ajjabi,

**«Coucou, à ses 10 ans auprès de la CTNCI»**

Notre Cher Trésorier Si Amor Chtioui le lui exprimant ainsi, en lui remettant une attention de la part de notre Chambre.



## COOPTATION :

**MR KHALED KACEM VP TUNISIA AND COUNTRY CHAIR, SHELL TUNISIA UPSTREAM LTD, REMPLACE NOTRE CHER MARK LIEBSTER, ÉLEVÉ PRÉSIDENT D'HONNEUR DE NOTRE CHAMBRE**

Ravi de compter Si Khaled au sein de notre Comité Directeur ;  
sommes assurés d'une parfaite coopération, enrichissant nos travaux et contribuant à renforcer l'image de notre Chambre.



## SIGNATURE D'UNE «CONVENTION DE COOPÉRATION» CTNCI/BERD : 26/10/2016



**European Bank**  
for Reconstruction and Development



**CTNCI**

### Post Convention

Une 1ère réunion de travail s'est tenue ce Lundi 07/11/2016 et a permis à notre Chambre de présenter 4 projets, installés respectivement à Gafsa, au Kef, Kairouan et à Thala de membres et prospects de notre Chambre, ses quatre requêtes ont été présentées à la BERD  
Financement et/ou assistance technique: discussions en cours avec l'appui de leur coach Mr Lyes Hallab, Conseiller Financier, membre de notre Chambre (à suivre)

\*Durée de 3 ans, (versions française et anglaise), en vue:  
- d'une part, de procéder à des échanges réguliers d'informations concernant les actions potentielles en faveur de leurs membres/ Représentants,  
- et d'autre part, de proposer des actions de développement (organiser par exemple des missions commerciales, d'opérations B2B et participer à des foires, salons spécialisés, et des rencontres à Tunis, ou aux Pays-Bas avec des partenaires intéressés.  
Ce précieux événement augure de perspectives de collaboration future très prometteuse et susceptibles de contribuer à l'impulsion des échanges entre les entreprises tunisiennes et la BERD,



De droite à gauche: Mlle R. Hamzaoui, MM A. Loued, M. Goaid, Mme M.A Veilleux-Laborie, MM M. Liebster, A. Chtioui, et Mme I. Hallab



## POT EN HONNEUR DE SE ELYES GHARIANI DU 10/10/2016

A notre Siege , un Pot en son Honneur , fêtant sa nomination au poste d'Ambassadeur de Tunisie à La Haye. Quelques membres de notre Comité Directeur ainsi que Mme A.Hammouda, ont pu participer à cette rencontre importante



### MR ELYES GHARIANI REJOINT SON POSTE D'AMBASSADEUR À LA HAYE



Tous nos membres souhaitent à SE Elyes Gharani, leurs meilleurs vœux de santé et de plein succès dans sa nouvelle mission  
SE Elyes Gharani, a été Conseiller Diplomatique auprès du Chef du Gouvernement,  
Directeur Général des Affaires Consulaires.  
Rappelons que SE E. Gharani a été Ambassadeur de Tunisie à Berlin, a eu le plus Haut grade au Ministère des Affaires Etrangères, de Ministre Plénipotentiaire Hors Classe.

## CONFÉRENCE DE PRESSE RELATIVE À LA 12ÈME ÉDITION DU SIAT 2016



Une conférence de presse : 12 octobre 2016, au siège de l'APIA, relative à la 12ème édition du Salon International de l'Investissement Agricole SIAT 2016, De nombreux participants, échanges très riches, réponses à beaucoup de questions concernant l'organisation et la tenue de ce Salon.  
Notre Chambre a été représentée par Mme Amira Ajjabi

## Notre Chambre au SIAT 2016 : 19 – 22 Octobre 2016



Du fait de notre Convention de Coopération CTNCI/APIA : du 11/05/2016 avons pu obtenir une faveur exceptionnelle : Stand de 12 m2, bénévolement mis à notre disposition avec un excellent emplacement. Ceci en toute célérité et avec un parfait soutien de Mr le Directeur Central et Commissaire Général du SIAT Dr Mohamed

Hadj Kacem, (auquel nous réitérons nos meilleurs remerciements)



-Stand tenu par Mme Amira Ajjabi accompagnée de Mr Mongi Goaid ; à noter :  
\*visiteurs reçus à notre Stand près de 300 avec lesquels nous avons pu discuter, présenter l'activité de notre Chambre, enregistrer certains parmi eux comme des nouveaux membres et prospects

\*et avec lesquels à notre Siège nous avons poursuivi nos échanges entamés au SIAT

\*et inscrire certains comme participants à notre déjeuner débat du 03/11/2016 présidé par Mr le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche **à ce sujet un CD en notre possession** comporte les 120 exposants (à votre disposition)

-Honoré par la visite de Mr Omar Mansour, Gouverneur de Tunis qui a pu partager avec nous et certains visiteurs nos échanges (à suivre)

- Egalement nos 1ers contacts très positifs avec nos 2 Sociétés néerlandaises du Nord des Pays-Bas : (Mr Christiaan Duinmaijer)

La seconde localement installée à Gabés (Mr Willem Hendriks, Maison l'Oasis) (à suivre)



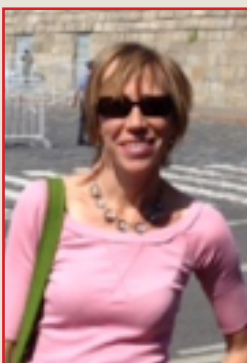
**SUCCESS  
STORY**

Nous enrichissons notre lettre mensuelle par cette nouvelle rubrique «l'Entrepreneur du mois»; susceptible de mettre les projecteurs sur une activité innovante de membre de notre Chambre. N'hésitez pas à nous proposer d'autres réussites entrepreneuriales

# FAITH INTERNATIONAL

## | AGRICULTURE ET CONSEILS |

NOS PROMOTEURS DU MOIS SONT :



**MME INGRID  
VAN OSCH**  
de nationalité  
néerlandaise



**MR TOUHAMI KANZARI**  
Associé de nationalité  
tunisienne originaire  
de la Région

Ce projet tuniso néerlandais a vu le jour dès 2014 à Siliana.

La FAITH, Ferme Agro-Industrielle Tuniso Hollandaise, a une superficie de 400 Hectares dans la région de Siliana. FAITH se concentre sur l'Agriculture et l'élevage bovin utilisant une technologie hollandaise Cocoon. Cette technologie de plantation brevetée élimine l'irrigation et permet la plantation d'arbres d'une manière durable et à grande échelle.

### CONTACTS

FAITH International S.A.R.L.  
5 Cité la Mosquée  
El Krib Gare 6120  
Tunisie  
info@faith-international.tn

Mr Touhami Kanzari  
Tél : +216 21 587 608

Mme Ingrid van Osch  
Tél : +31 653 915 625  
Tel : +216 92 458 460





A l'occasion de notre événement du 03 Novembre, le projet **FAITH** a retenu l'attention de tout notre auditoire et notamment Mr le Ministre Samir Taieb et ses 14 Collaborateurs, Directeurs Généraux de son Département et Premiers Responsables d'Institutions Agricoles de notoriété nationale.

**Nos entrepreneurs du Mois**, reflètent un modèle de coopération tuniso néerlandaise et expriment un exemple réussi.

**FAITH** est aussi un exemple concret de l'intégration de la R&D et de l'Innovation dans les procédés d'exploitation agricole, moteur de développement Régional et de l'Entreprenariat féminin.

\*Grâce à la technologie utilisée, **FAITH** est une parfaite illustration d'une agriculture durable, un des piliers essentiels de l'Agriculture Verte.

## LA TECHNOLOGIE COCOON



La technologie de plantation Cocoon permet aux arbres de se développer dans les sols arides sans irrigation. Elle permet de revitaliser les écosystèmes et les communautés dégradés partout dans le Monde et de lutter contre la désertification qui est l'un des plus grands défis environnementaux actuels. En plus FAITH représente l'entreprise Néerlandaise Land Life, qui est l'inventeur d'un système de plantation innovant et révolutionnaire



La technologie Cocoon permet aux arbres de pousser dans des sols arides et de restaurer des écosystèmes en apportant des revenus de la nature aux communautés.

## RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE



09/11/2016 : Rencontre des Représentants de FAITH : Mme Ingrid van Osch et Mr Touhami Kanzari, membre de notre Chambre, accompagnés de Mr M. Goaid, avec SE Samir Taieb, Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche pour lui présenter la technologie hollandaise (Cocoon). SE S. Taieb, très intéressé par cette innovation.

**Une visite sur place est programmée pour Vendredi 18/11 (à confirmer).**



# *Dossier Spécial Déjeuner-Débat*

## Le Secteur Agricole et les Investissements néerlandais

Présidé par Mr Samir TAIEB Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche

### Programme

- Mr Mongi Goaid Secrétaire Général de la CTNCI : Allocution de bienvenue (Annexe 1)
- Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, de l'UE (annexe 2)
- Intervention de Mme Ines Hallab, Directeur Exécutive, Cabinet HCC, Modératrice, (annexe 3)
- Intervention de Mr Nicolaas Visser, Conseiller des Affaires Agricoles au Maghreb (Annexe 4)
- Intervention de SE Samir Taieb, Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche (annexe 4)
- Interventions des participants : Q/R



## «Le Secteur Agricole et les Investissements néerlandais»

Déjeuner-débat Présidé par SE Samir Taieb, Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, en présence notamment de Mr Boubaker Karray, Chef Cabinet

Parrainé par la BNA (à laquelle nous réitérons nos meilleurs remerciements)



### Large Auditoire très concerné et très réactif, participants attentifs

Une large Audience de participants : membres/prospects de notre Chambre de nationalités diverses (australienne, belge, française, Italienne et néerlandaise et tunisienne), invités, notamment premiers Responsables d'entreprises résidentes, non résidentes multinationales off shore...

Débats et discours très fructueux et réponses obtenues à plusieurs interrogations.

Représentants de la Presse et de Périodiques de notoriétés nationale et internationale... ont participé à cet excellent échange



Salle bien remplie, nombreux convives



Mr. M. Goaid, à l'accueil de Mr le Ministre S. Taieb et Mr. le Chef Cabinet Mr B. Karray

Vers la salle El Majless



Mme Ingrid van Osch, saluée très respectueusement par notre collègue et ami Mr A. Loued





Discussions précédant démarrage réunion, Mr B. Karray échangeant en particulier avec Mr D. Pommier de l'UE, Mme I. Hallab notre modératrice et Mme I. van Osch (FAITH)

Mr M. Goaid accompagné de Mr A. Chtioui, Trésorier Général de notre Chambre, en discussion sympathique avec nos invités de la BNA, notamment Mr A. Azib, Commercial



Visiblement, discussions déjà entamées...

## Allocution de **Mr. Mongi Goaid** Secrétaire Général de la CTNCI

Souhaite la bienvenue à notre important Auditoire, « à Mr Samir Taieb Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche, ses collègues présents, Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale de l'UE, Mme Ines Hallab, modératrice »,  
Et également à Mr Habib Belhadj Kouider, DG de la BNA sponsor de notre événement, (auquel nos ré-adressons les meilleurs remerciements de notre Comité Directeur)  
(Intervention reprise en annexe 1)



## Intervention de **de Mme Michaela Dodini**, Chef de la Section Commerciale, UE



Ravie d'être parmi nous à ce déjeuner- débat qui porte sur un thème de grande importance stratégique pour la Tunisie et aussi pour l'Union européenne.

- D'entrée de jeu, a exprimé que l'UE soutien des politiques agricoles et de développement rural depuis plusieurs décennies
- A félicité la Chambre pour le Choix du thème d'actualité qui concerne le Climat d'affaires son volet social... en Tunisie

(Intervention reprise en annexe 2)

## Intervention de **de Mme Ines Hallab**, Modératrice

Dans une ambiance conviviale et détendue devant un auditoire attentif et très à l'écoute, Mme Ines Hallab a tenu à louer cette initiative ayant permis un échange de qualité entre les parties prenantes sur la situation de l'agriculture en Tunisie. Elle a dressé le canevas de l'état des lieux du Secteur Agricole en Tunisie les problématiques et axes de développement du secteur Puis elle a évoqué le le Gisement de la coopération.

(Intervention reprise en annexe 3)





## Intervention de **Nicolaas Visser,** Conseiller Agricole pour le Maghreb



Ayant été sollicité pour présenter des idées sur les possibilités des investissements des Pays Bas dans le secteur Agricole en Tunisie, puisque ayant une connaissance personnelle de notre pays et de notre agriculture, et d'après les observations des collègues dans l'Ambassade des Pays Bas à Tunis, il a suggéré deux domaines qui se présentent presque immédiatement, deux domaines dont les Pays-Bas, et pourrait-on dire - champion mondial : les secteurs laitier et horticulture Couverte. (annexe 4)

## Intervention de **Mr Samir Taieb,** Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche

Dans une atmosphère très cordiale et détendue devant un important auditoire très attentif et à l'écoute de son intervention, Mr le Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, a tenu à exprimer sa joie d'être parmi nous, à l'occasion de cette rencontre pour renforcer les liens d'amitiés tuniso-néerlandais et pour promouvoir davantage les échanges économiques et commerciaux.

Notre Chambre lui réitère toute sa reconnaissance pour son intervention très appréciée par nos participants qu'ils soient membres de notre Chambre, 1ers Responsables, invités et Presse écrite.

Enfin, à citer à titre d'exemples quelques mesures en vue d'améliorer le climat des affaires et garantir la compétitivité de l'entreprise économique et renforcer davantage l'attractivité de la Tunisie pour les investisseurs tunisiens et étrangers



(Intervention reprise en annexe 5)

De nombreux et fructueux échanges ont eu lieu, réponses, éclaircissements apportés à plusieurs questionnements, ... échanges sur la situation présente prévalant dans notre pays, difficultés rencontrées, obstacles, ... Période riche en événements

nouveaux, porteurs d'espoirs et garantissant une bien meilleure sécurité, avec plus grande responsabilisation et décentralisation de certaines décisions... Poursuivant cet échange d'informations, Mr Samir Taieb ainsi que ses collègues du Ministère de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de

la Pêche ont fourni les réponses / éclaircissements réclamés enrichissant ainsi les débats; ce dialogue a permis à de nombreux hommes d'affaires membres de notre Chambre, de mieux saisir les facilités disponibles à ce sujet,



La réunion touchant à sa fin, Mr S. Taieb reste très sollicité, se plie avec gentillesse et efficacité aux dernières questions, de Mr H. Belhadj Kouider, DG BNA



poursuite avec sourires, satisfaction, et joies partagées,



MM S. Taieb, B. Karray et Mme M. Dodini, discussion sympathique à la fin de notre réunion



présentation de « Cocoon » à Mr le Ministre



Photo de groupe autour de Mr le Ministre à la clôture de cet événement

## En clôture,

Cette rencontre a pu offrir à nos nombreux invités participants l'opportunité d'être éclairés quant aux perspectives existantes :

\* d'une part, éclairage apporté par Mr le Ministre S. Taieb, auquel nous nous faisons l'agréable devoir

de lui réitérer nos meilleurs remerciements pour sa parfaite communication de sujets et de questions souvent délicates et parfois difficiles

\* d'autre part, discussions et interventions, avec suivis qui continueront d'être assurés par notre Chambre, et en particulier via sa Commission de Suivi, évoquée

en page 35.

Toute autre requête en la matière reste la bienvenue ; notre Chambre y reste parfaitement disponible et prête aux suivis utiles et nécessaires pour obtenir les réponses adéquates aux requêtes que nous pourrions recevoir ultérieurement  
Notre déjeuner-débat a pris fin : 15h15

## Annexe 1

# M. Mongi Goaid

## Secrétaire Général CTNCI

- Excellences, Mesdames et Messieurs,  
- Mr Samir TAIEB, Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche ,  
Je tiens à vous remercier :  
\* pour votre présence, malgré vos charges importantes présentes,  
\* et pour votre contribution et celle de vos collaborateurs et votre précieux soutien aux travaux de notre Chambre  
- SE Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, n'a pas pu être des nôtres ;  
Vous informe toutefois, que nous allons partager un échange intéressant par Vidéo Conférence avec Mr Nicolaas Visser, Conseiller aux Affaires Agricoles des Pays-Bas pour l'Afrique de Nord  
- Mme Michaela Dodini, que nous avons le plaisir de retrouver,  
Chef de la Section Commerciale, de l'UE.  
- Mme Faiza Fekih, Directeur Général des Opérations de Change à la BCT  
- MM les Présidents d'Honneur,  
- Chers Collègues membres du Comité Directeur,  
- Messieurs les Représentant d'Administrations et de différentes Institutions ici présents,  
- Chers adhérents et Responsables d'entreprises,

- Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle,  
Ravi de vous compter aussi nombreux parmi nous,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Invités,  
En mon nom personnel, et en celui des membres de notre Comité Directeur, désolé que notre nouveau Président Si Khaled Kacem n'a pu être des nôtres, retenu par obligations de dernière minute  
Nous vous souhaitons à tous la bienvenue, et vous remercions pour votre participation,

Mr le Ministre,  
Cher Si Samir,  
Ce déjeuner-débat, nous donne aujourd'hui l'opportunité :  
1) de créer des synergies entre les investisseurs tunisiens, néerlandais, européens, et autres,  
2) nous permet la recherche de meilleures solutions,  
3) de répondre aux nombreux questionnements de nos invités présents aujourd'hui, désireux d'échanger autour du thème : « le Secteur Agricole et les Investissements



néerlandais »

Beaucoup d'entre vous, familiers à notre mode de communication, qui témoigne si besoin était,

\* de la proximité de nos Institutions à tous les niveaux, ainsi que de leur écoute.

Nos déjeuners se veulent interactifs, associant les opérateurs de notre pays, appuyés et soutenus, accélérant ainsi l'intégration et le développement tant recherchés.

Quelques mots au sujet, de nos deux «Key speakers» :

De SE Samir Taieb

Né en 1957, homme Politique et Universitaire

a enseigné à la Faculté de Droit de l'Université de Sfax entre 1989 et 1995,



à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université de Tunis depuis 1995.

Devient aussi membre du Laboratoire de Droit Constitutionnel où il Enseigne depuis 1996.

Diplômé de «Fulbright Institute», «Southern Illinois University» juillet 2001. Membre de l'American Political Science Association 2001 et 2003 et Vice-Président du Laboratoire de la Transition démocratique depuis sa création, janvier 2011.

Membre du Conseil Scientifique de la Faculté de Droit et des sciences politiques de Tunis, 3 périodes, 2002 – 2005 / 2005- 2008 / 2008- 2011.

Auteur d'un nombre important de travaux et d'ouvrages sur la Réforme de l'impôt sur les revenus, la fiscalité et la cohésion sociale, la révision de la constitution et le système de parti hégémonique.

de Mme Ines Hallab  
Ingénieur diplômée de l'X et de Centrale 1998, aujourd'hui Fondatrice/ Associée Cabinet HCC, spécialisée en stratégie, management gestion de projet et RH ayant de solides références, en Tunisie, Afrique et en France  
Après une quinzaine d'années, en tant que Cadres au sein de multinationales HR Access, Ooredoo, Groupe Linedata, Groupe BNP PARIBAS,  
Parmi les travaux du Cabinet, dans la stratégie, nous pouvons citer  
Expériences dans le secteur agricole : études de marché du secteur des bovins, des ovins  
évaluation et montage de projets agricoles auprès de Abraj Capital  
Renforcement de capacités d'une société de transformation de dattes  
Mme Ines Hallab est très active dans la société Civile, notamment du CA de l'ATUGE et de la CNFCE/UTICA.

Permettez-moi de conclure, et de remercier en particulier la « BNA» pour le parrainage de ce déjeuner, Merci Mr le Directeur Général, Cher Si Habib Belhadj Kouider

Bien entendu, notre Chambre, reste à l'entière disposition des promoteurs désireux d'identifier et de réaliser des projets, pour les informer, les assister et les orienter éventuellement.  
Je souhaite plein succès à nos échanges, à nos débats et enfin un grand merci aux organisateurs de cette manifestation, et à tous les invités en particulier nos amis de la presse écrite et audiovisuelle et membres de la Chambre venus nombreux de Tunis, de l'Intérieur du Pays et même de l'Etranger, sans oublier nos 2 précieuses Assistantes Mme Amira et Mlle Rim  
Merci pour votre attention

## Annexe 2

# M. Nicolaas Visser

## Conseiller Agricole pour le Maghreb-Pays-Bas à Tunis

On m'a demandé de vous présenter mes idées sur les possibilités des investissements des Pays Bas dans le secteur Agricole en Tunisie.

Je fais ça sur la base d'une connaissance personnelle assez limité de votre pays et de votre agriculture, jr le fait donc aussi sur la base des observations de mes collègues dans l'ambassade des Pays Bas à Tunis.

Il y a deux domaines qui se présentent presque immédiatement, deux domaines où la hollandaise est, on pourrait dire, champion mondial : le secteur laitier et le secteur de l'horticulture couverte  
Dans le secteur laitier, les Pays Bas ce petit pays, avec ces 41.5 milles kilomètres carrés, juste le quart de la taille de la Tunisie (163.610 km2) garantissent une production moyenne

de 8.000 litres de lait par vache par an. On produit 1,5 million de vaches laitières et de ce lait on produit 645 million kilo de fromage par an. Une grande partie de cette production transformée en lait en poudre et fromage est exporté à l'étranger.

Ce volume d'exportation, nous a placés comme deuxième exportateur des produits alimentaires dans le monde. Mais à part ces produits alimentaires nous exportons aussi du know how dans le comment faire, préparer des produits alimentaires.

Afin de garantir un plus grand impact des programmes de soutien néerlandais, nous avons adopté cette année une nouvelle approche régionale. Dans ce contexte nous avons décidé de diriger nos efforts principalement vers la région



Nord-Ouest de la Tunisie qui présente à la fois des grands défis mais en même temps surement aussi un très grand potentiel pour le futur.

Et c'est exactement dans ces régions qu'on a constaté un surplus de lait de qui se prête pour la fabrication de fromage.

Donc nous avons l'intention d'organiser une «mission FROMAGE» vers le Nord-Ouest pour inventorier les possibilités de coopération.

Concrètement on pense à amener le savoir-faire de la production du fromage et les producteurs des technologies fromagères

Du côté Tunisien on compte rencontrer

des investisseurs tunisiens. Evidemment s'il y'a des investisseurs du côté Néerlandais qui sont intéressés à participer financièrement, par exemple dans sous la forme d'une joint-venture dans la production du fromage ils sont le bienvenue dans cette mission. Il y a un deuxième secteur qui présente un grand potentiel pour coopération entre nos deux pays dans le domaine agricole : l'horticulture couverte. Là aussi les Pays Bas sont le champion mondial dans le développement d'une technologie durable dans ce secteur spécialisé. Pendant les 40 dernières années, ce secteur s'est développé d'une simple technologie pour produire des concombres sous des fenêtrés en verre, vers des serres multi Chapel avec une hauteur de plus de 9.00 mètres, équipé avec des systèmes de contrôle climatique pour une circulation optimale de l'air, air qui contient le CO2 qui fait

pousser les plantes. Les plantes, plantées dans le substrat et irriguées et en même temps fertilisées avec grande précision dans un système de recirculation de l'eau en surplus. Des serres totalement fermées contre des insectes qui peuvent transmettre de maladies, aussi bien que cette fermeture permet l'implémentation du contrôle intégré ou même biologique des nuisances et maladies. Cette technologie durable est la combinaison de plusieurs techniques et on aimerait la partager avec la Tunisie. Bien sûr ! Nous avons déjà commencé sur ce chemin. Dans la région Gabes il y a déjà deux entreprises Néerlandaises qui ont – avec beaucoup d'enthousiasme et succès – commencé à produire des tomates de trousse et cerises pour l'exportation vers l'Europe. Désert Joy produit une qualité des tomates extraordinaire dans un environnement

Fair-Trade qui garantit le bien être des employés. Aussi dans des autres régions les premières étapes vers une horticulture couverte durable, une horticulture qui ont pourrait dire que le climat smart se développe. Mais il faut ajouter encore d'autres développements. Et comme ça aussi dans ce domaine de l'horticulture on propose d'intensifier les contacts. Intensifier via une mission encore des producteurs Hollandais de la technologie durable dans l'horticulture couverte et des experts dans le know how de produire durable. A côté de ce deux secteurs, le secteur laitière et secteur le horticulture couverte donc on aimerais de bouger. On a l'intention de d'intensifier notre connexion avec la production des fruits et légumes bio et de développer des contacts dans le secteur de l'aquaculture.

## Annexe 3

# Mr Samir Taieb,

## Ministre de l'Agriculture des Ressources hydrauliques et de la Pêche

Votre Excellence l'Ambassadeur des Pays Bas en Tunisie, Madame la Cheffe de Section de la Représentation de l'Union Européenne, Monsieur le Secrétaire Général de la de la Chambre Tuniso- Néerlandaise pour le Commerce et l'Industrie, Honorables invités, Mesdames et Messieurs, Permettez-moi de vous exprimer ma joie d'être parmi vous, à l'occasion de cette rencontre, pour renforcer les liens d'amitiés tuniso-néerlandais et pour promouvoir davantage les échanges économiques et commerciaux. C'est aussi une occasion pour étudier les possibilités de développement de nos relations de coopération et d'échanger les expériences des deux pays. Mesdames et Messieurs, Aujourd'hui, plus que jamais, la Tunisie mise sur le secteur agricole, l'un des axes principaux de la politique de développement. Avec le gouvernement d'union nationale, nous avons la volonté d'emprunter la voie des réformes nécessaires

pour un nouveau modèle de développement qui prend en considération les préoccupations d'ordre économique certes, mais aussi d'ordre social.

Au Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, nous sommes tenus d'assurer une meilleure valorisation de nos ressources naturelles en eau et en sol, une diversification de nos productions et une amélioration de la productivité de nos terres, et ce pour répondre à une demande accrue des produits de base tels que les céréales, les viandes et les produits laitiers, tout en accordant un intérêt particulier à la qualité et à la sécurité des produits. Tous ces défis nous poussent impérativement à concevoir et à mettre en œuvre, d'une manière participative, un ensemble de



réformes audacieuses. D'ores et déjà le plan de développement quinquennal 2016-2020, met en exergue l'importance du facteur humain qui est indispensable pour la réussite des programmes et des projets de développement. A cet effet, l'intérêt est porté en particulier sur les petits agriculteurs où il s'agit de les inciter à l'adhésion aux organisations professionnelles pour qu'ils puissent avoir accès aux technologies modernes et aux opportunités de financement afin de pouvoir répondre aux offres des marchés.

Par ailleurs, il est à noter que le secteur agricole contribue de 10% au PIB national avec une capacité d'emploi de 16% de la population active. Quant aux exportations des produits agricoles, elles représentent 10% du total des exportations, alors que le secteur ne représente que 7% des investissements.

Mesdames et Messieurs, Conscients des enjeux auxquels fait face le secteur agricole, nous visons à élaborer des programmes ambitieux et réalistes et des plans rigoureux afin d'aplanir les contraintes et de renforcer davantage le secteur. Nous

œuvrons également à surmonter les difficultés récurrentes, à cet effet nous nous orientons vers la mobilisation des ressources en eau en utilisant les eaux non conventionnelles, en l'occurrence, le traitement des eaux usées et le dessalement des eaux saumâtres. Ces projets de développement nécessitant un fort investissement tant financier que technique.

Mesdames et Messieurs, La Tunisie est une destination d'investissement attrayante grâce, notamment, à son emplacement au cœur de la Méditerranée, lui permettant d'assurer des liens directs et ouverts avec les pays de l'Union Européenne, les pays du Maghreb et du Moyen Orient.

Dans ce sens, nous avons déjà mis en place plusieurs projets de partenariat. Je cite, à titre d'exemple, les projets mixtes tuniso-néerlandais dans le secteur de la géothermie, de l'arboriculture fruitière et la production des semences implantés dans les gouvernorats de Gabès, Bizerte et Nabeul, et le projet le plus récent «Desert Joy» de géothermie à Gabès.

Mesdames et Messieurs, Avec la publication du nouveau

code des investissements, qui offre des incitations importantes aux investisseurs, des facilitations des procédures et une marge de liberté pour le rapatriement des bénéfices, une amélioration du climat d'investissement est pressentie en Tunisie.

Aussi, la présentation de plusieurs offres de projets d'investissement est prévue lors de la Conférence Internationale de l'Investissement « Tunisie 2020 », qui se tiendra les 29 et 30 Novembre prochain à Tunis, reflétant les différents projets de développement planifiés par le gouvernement Tunisien.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs, Je voudrais, pour conclure, réitérer mes remerciements aux organisateurs de ce déjeuner-débat, et insister sur la nécessité du renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays.

J'ai l'infime conviction que cette rencontre débouchera sur des recommandations pertinentes, permettant l'aboutissement à des accords concrets dans le domaine de l'agriculture.

Merci de votre attention.

## Annexe 4

# Mme Michaela Dodini

## Chef de la Section Commerciale, UE

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'agriculture  
Son Excellence Monsieur l'ancien Chef du Gouvernement,  
Monsieur le chef de cabinet,  
Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs de nombreuses structures du Ministère  
Monsieur le Secrétaire General de la Chambre Tuniso-néerlandaise,  
Mesdames et messieurs les invités  
Je souhaite remercier Si Mongi et la Chambre d'avoir eu encore une fois l'amabilité d'inviter la Délégation de l'UE à votre déjeuner débat, qui comme les déjeuners qui l'ont précédé porte sur un thème de

grande importance stratégique pour la Tunisie et aussi pour l'Union européenne.

Je souhaite en quelques mots partager le point de vue européen sur les enjeux de notre coopération en matière agricole en Tunisie, y compris dans la perspective de l'ALECA. Pour plus de détails j'inviterai le cas échéant mon collègue Denis Pommier, à répondre à vos questions, car il est responsable du suivi des projets européens dans domaines du développement rural et de l'agriculture en Tunisie.

Le premier message que je souhaite transmettre est que l'UE soutient



des politiques agricoles et de développement rural depuis plusieurs décennies, capitalisant sur sa propre



expérience dans ces domaines, et qu'elle compte rester un partenaire de la Tunisie en la matière. Parmi les projets actuellement en cours en Tunisie on peut notamment citer le programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural (connu sous son acronyme ENPARD), un projet de jumelage institutionnel au profit du Ministère de l'agriculture pour renforcer ses capacités d'élaboration et mise en œuvre de politiques agricoles et rurales inclusives, participatives et de long terme, en plus de plusieurs missions ponctuelles d'assistance technique et des projets pilotes au niveau locales.

L'Union européenne souhaite continuer à être partenaire de la Tunisie dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, notamment dans la mesure où la Tunisie choisira de faire de ces thèmes une de ses priorités de coopération à l'avenir. Vous avez probablement lu dans les médias que pendant sa visite cette semaine à Tunis Mme Mogherini, Haute Représentante pour la politique étrangère européenne, a annoncé un doublement de l'aide européenne pour la Tunisie, pour atteindre 300 millions d'euros de dons chaque année à partir de 2017 jusqu'à 2020. L'augmentation de notre coopération, qui s'accroît depuis 2011, témoigne de la priorité que l'UE accorde à la Tunisie et à la réussite de sa transition, tant politique qu'économique et sociale. La coopération européenne est strictement orientée par la demande de la Tunisie, c'est-à-dire elle doit se baser sur les priorités que la Tunisie aura choisies pour l'utilisation de ces fonds, et de la manière avec laquelle votre pays compte profiter de l'apport technique et du savoir-faire qui constituent une réelle valeur ajoutée de notre coopération. Nous attendons donc avec impatience de pouvoir construire un dialogue avec les services de Son Excellence le Ministre de l'agriculture sur la vision et la stratégie tunisienne en matière d'agriculture et développement rural afin d'identifier ensemble les domaines où la coopération

européenne pourrait avoir la plus grande valeur ajoutée. Passons maintenant aux questions commerciales, pour le deuxième message que je souhaite transmettre est de reconnaître que les questions agricoles revêtent une grande importance aussi du point de vue du commerce entre l'UE et la Tunisie. Actuellement le commerce de produits agricoles contribue seulement à environ 5% des exportations tunisiennes vers l'UE- essentiellement dominées par l'huile d'olive et les dattes. Il y a un grand potentiel de développement du commerce entre la Tunisie et l'UE surtout pour les produits de qualité tels les produits de l'agriculture biologique, pour lesquels la demande en Europe est en constante augmentation, les produits protégés par des appellations d'origine, le produits hors saison etc... Comme vous le savez l'agriculture avait été largement exclue, sauf quelques exceptions limitées, de l'Accord d'Association signé en 1995 entre l'UE et la Tunisie, une des raisons étant que l'agriculture tunisienne n'avait pas été jugée assez compétitive à cette époque, et donc incapable de s'ouvrir à la concurrence. Aujourd'hui, 21 ans après la signature de l'Accord d'Association, la question est à nouveau posée avec le lancement des négociations en vue d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi-ALECA: est-ce qu'il serait utile d'ouvrir davantage les frontières à l'agriculture de deux côtés, en réduisant les droits de douane mais surtout en travaillant sur les obstacles non tarifaires liés au respect des normes sanitaires et phytosanitaires ; quelle place devrait être donnée à l'agriculture de qualité, comme le bio et les indications géographiques; est ce que l'agriculture tunisienne a pu se préparer pour affronter un environnement plus compétitif et pour réussir à l'international; est ce que les structures de soutien au secteur, y compris les structures publiques, disposent des outils nécessaires pour appuyer les agriculteurs et plus généralement mener des politiques agricoles, efficaces et inclusives, pour

le bien de tous les Tunisiens. Les négociations sur l'ALECA ont démarré il y a un peu plus qu'un an, et nous avons tenu un premier round en avril dernier. Ces questions ont été posées, et nous espérons pouvoir les approfondir lors de la prochaine rencontre, qui est prévue pour janvier 2017.

A ceux qui disent que ces négociations sont précipitées, que la Tunisie n'est pas prête, et encore moins le secteur agricole, je voudrais dire que les négociateurs européens sont bien conscients de la sensibilité du secteur agricole en Tunisie- c'est pour cela qu'ils ont accepté dès le départ que les négociations soient guidées par les principes de progressivité et d'asymétrie en faveur de la Tunisie. Comme l'a indiqué Mme la Commissaire au commerce au moment du lancement des négociations, toute ouverture à la concurrence devra se faire d'une manière progressive et maîtrisée, respectueuse des fragilités existantes, accompagnée par des mesures de mise à niveau, pour maximiser le positif et amortir le négatif.

Mais il est clair que, indépendamment des négociations l'ALECA, le secteur agricole a un besoin urgent de se moderniser, pour assurer sa pleine place au service de l'économie tunisienne mais aussi au vue de ses implications pour l'emploi, le développement régional, et la protection de l'environnement. Nous aimerons voir dans l'ALECA une occasion de plus pour vous accompagner dans la réforme et la modernisation de ce secteur, au niveau non seulement des exploitations agricoles mais aussi des structures responsables de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques, notamment dans le domaine sanitaire et phytosanitaire. Encore une fois, et en guise de conclusion, je souhaite réitérer que l'Union européenne est prête à partager et mettre à disposition sa longue expérience en matière d'agriculture et développement rural, si la Tunisie le souhaite bien évidemment.

## Annexe 4

# Mme Ines Hallab

## Modératrice

« Le Secteur Agricole et les Investissements Néerlandais »  
Etat des lieux du secteur & axes de développement  
Modératrice : Inès HALLAB

Merci Si Mongi, Excellences, Chères Mesdames, Chers Messieurs,  
J'ai aujourd'hui à nouveau le privilège de m'adresser à vous, Si Mongi a eu l'amabilité de me présenter tout à l'heure. Je suis fière et honorée de présenter à votre auditoire cette modeste contribution réclamant votre indulgence mais vous assurant de mon entière implication dans la réalisation de cette étude.

Aujourd'hui je partage avec vous et avec la CTNCI les principaux constats et conclusions du secteur agricole et de la coopération néerlandaise. Au fait la Coopération néerlandaise ne date pas d'aujourd'hui puisque dans les années 70 déjà, le Groupe néerlandais Grontmij a participé au projet de remembrement de la vallée de la Medjerda.

Pour ma présentation aujourd'hui ce que je propose c'est dans un premier temps de voir un état des lieux du secteur, ensuite d'évoquer ensemble les problématiques et axes du développement du secteur, puis voir ensemble les gisements de coopération entre les Pays-Bas et la Tunisie et enfin partager avec vous une success story dans le domaine agricole fruit de la coopération Tuniso néerlandaise.

### I - L'ÉTAT DES LIEUX ETAT DES LIEUX DU SECTEUR AGRICOLE EN TUNISIE

Ce travail sera effectué à travers cinq axes qui sont l'Exécutif, l'Économique, le Social, les Recherches et Développent technologiques et enfin

l'Environnement.

### A. AXE EXÉCUTIF

Pour ce qui est de l'Exécutif, aujourd'hui au niveau général ce que l'on remarque c'est que le pays fait son chemin certes semé d'embûches vers la Démocratie mais évolue d'une manière certaine vers la stabilité. Le climat sécuritaire est en nette amélioration malgré les dangers terroristes mondiaux et l'instabilité régionale.

Le climat des investissements est quant à lui morose mais des efforts considérables sont déployés pour redorer l'image de la Tunisie. On peut citer à ce titre La Conférence Internationale sur l'Investissement TUNISIA 2020, qui aura lieu prochainement à Tunis. Spécifiquement et eû regards aux impératifs de sécurité alimentaire et d'exportation, on remarque au niveau du secteur agricole une volonté indéniable de l'Etat et de l'actuel Gouvernement de vouloir développer ce secteur et cela que ce soit par le dialogue national sur l'agriculture et la pêche, ou par la mise en place du plan de développement en cours ; mais surtout aussi par une réflexion stratégique sur les perspectives du secteur et sur la nouvelle vision ainsi que la manière avec laquelle on pourrait innover et mettre en place une nouvelle agriculture pour nos jeunes aujourd'hui.

### B. AXE ECONOMIQUE

Sur le plan économique et du point de vue des investissements étrangers, on remarque que l'économie reste très dépendante de la conjoncture mondiale et en particulier européenne. On dénombre ainsi 3220 entreprises à participation étrangère créant 333.000 emplois, Ces investissements



directs étrangers IDE sont orientés offshore. Sur ce total il y'a près de 90 entreprises néerlandaises présentes en Tunisie créant plus de 13.000 emplois.

Du point de vue macro-économique, ce que l'on constate aujourd'hui c'est l'importance du potentiel pour une montée en gamme et ceci en vertu de plusieurs facteurs :

- La volonté de la Tunisie pour la promotion de ses exportations.
- L'importance du secteur de l'agro-industrie qui est jugé comme l'un des secteurs prioritaires et d'avenir pour le développement de l'économie tunisienne.

\*Celui-ci est considéré à juste titre comme un secteur porteur historique avec les TIC, les Services, l'Industrie mécanique et le Textile et ceux d'avenir comme les Energies renouvelables, la Santé et le Secteur pharmaceutique. L'enjeu aujourd'hui est de dépasser les modèles classiques standards en adoptant une plus forte intégration de la chaîne globale de valeur et opérationnaliser cette approche innovante. Il y'a des initiatives dans ce sens tel l'exemple de la Direction Régionale de la BNA à Kasserine pour une action importante qui est prévue pour le 15 décembre. Par ailleurs et au niveau macro-économique, il a été décidé de mettre en place des réformes initiées pour

le développement d'une économie inclusive et durable.

Pour revenir sur l'action de terrain de la Direction Régionale de la BNA à Kasserine prévue pour le 15/12 permettant de promouvoir l'approche innovante de la chaîne globale de valeurs, cette action tend à sensibiliser les Agriculteurs de la Région sur une approche des chaînes globales de valeurs sur 5 filières à savoir le Hendi (figues de barbarie), les Pommes, les Pistaches, le Lait et les Tomates d'arrière-saison.

Sur le plan macro-économique, il faut noter également la volonté de mettre en place le plan stratégique de développement 2016-2020 qui est en cours d'élaboration et qui est basé entre autres sur des réformes économiques profondes tels que le Partenariat Public Privé (PPP), la refonte du Code des Investissements et la Loi Bancaire, ainsi que la Réforme Fiscale sans oublier le perfectionnement du Code des Douanes etc...

Ces actions diverses ont pour objectifs de permettre le passage d'une économie à faible coût vers un Hub économique permettant un développement humain et une inclusion sociale s'inscrivant tout aussi bien dans la concrétisation

des ambitions des Régions que dans l'adoption d'une économie verte garante d'un développement soutenable.

### CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR AGRICOLE.

Le secteur de l'agriculture proprement dit est un secteur assez important dans l'économie tunisienne dans le sens où il contribue à plus de 8,4% dans le produit intérieur brut (PIB). ----- Sur la période 2010-2014, les Investissements moyens ont été de l'ordre de 1,2 millions de Dinars Tunisiens. Le poids des investissements dans le produit intérieur brut (PIB Brut) s'est élevé quant à lui à 7,3 %.

Les produits agricoles et le secteur de l'agro-industrie durant la période 2010-2014 se sont élevés pour l'export à un montant de 2,4 millions de DT et ont constitué un poids de l'ordre de 9% dans le total des exportations. Pour ce qui est de l'import son montant a été de 4 millions de DT et a représenté 11% dans le poids total des importations. Ce qui nous donne une balance commerciale déficitaire avec un taux de couverture de 60 à 70% en moyenne.

Sur le plan macro, il faut relever que le secteur est basé sur l'exploitation de :

- 1 - Des terres arables totalisant 4,9 millions hectares et constituant 47,4% du total des terres agricoles utiles et des pâturages avec une superficie de 4,3 millions de hectares qui constituent 41,3% du total des terres agricoles utiles.

- 2 - Des exploitations agricoles privées et de petite taille dont 75% des exploitations ayant une superficie inférieure à 10 hectares et dont les exploitations privées constituent 25% du total des exploitations.

- 3 - Une main d'œuvre familiale avec prédominance des femmes caractérisée par un faible taux d'encadrement.

Il faut signaler aussi que l'une des spécificités du secteur se situe au niveau du coût de création de l'emploi qui est parmi les plus faibles. A titre d'exemple ce cout est estimé à 120 md d'investissement privé par emploi créé d'où le gisement et l'importance de ce secteur.

### QUELS SECTEURS ET QUELLES ACTIVITÉS AGRICOLES POUR LA COOPÉRATION NÉERLANDAISE ?





Après avoir exposé une vision macro, la question qui se pose est de savoir comment peut-on profiter de l'expérience néerlandaise dans le secteur agricole.

Pour répondre à cette question on peut envisager notamment 4 activités à savoir :

- \* l'horticulture,
- \* la vache frisonne hollandaise,
- \* le secteur de l'eau
- \* et enfin le secteur laitier, notamment le fromage.

Pour les investissements privés tuniso néerlandais, elles étaient assez modestes. En effet et en dehors de quelques petites opérations anciennes, elles ne dépassent pas les 2 Millions de DT.

Néanmoins ces dernières années 2 grands projets sont entrés en production,

- \* le premier est GrowTunisia, membre de notre Chambre, qui est une pépinière au Cap-Bon dont l'investissement global s'élève à 2.4 Millions de DT.

- \* Le Deuxième est Desert Joy, une production en géothermie à Gabès avec un investissement global estimé à 11 Millions de DT.

## C . AXE SOCIAL : POIDS DU SECTEUR AGRICOLE AU NIVEAU SOCIAL

Ce secteur est assez important puisqu'il emploie 516 000 exploitants agricoles avec 1.055.000 de main d'œuvre familiale en plus de 90.000 à 100.000 d'emplois saisonniers. Les Femmes constituent 58% de la main d'œuvre familiale. Malheureusement 69% de la main d'œuvre est illettrée avec des études de niveau primaire. Seul 1.5% de la main d'œuvre permanente à un niveau d'éducation supérieur, spécialisé en agriculture.

Ce qui est à remarquer aussi au niveau social c'est l'importance des inégalités régionales telles que dans les zones frontalières du Nord-Ouest par exemple avec économie parallèle importante. Ces zones sont peu pourvues de stratégie de

développement adaptée et spécifique malgré leur fort potentiel et la disponibilité de ressources naturelles. L'incidence des intempéries et des Incidents naturels dans les régions impactent négativement et pour une longue période le secteur tels que les inondations au Sahel, les Inondations du Nord-Ouest, les intempéries et dégâts en aquaculture et surtout la grêle qui a affecté en particulier les Gouvernorats de Kasserine et du Kef. A cet égard il faut signaler la nécessité pour l'Exécutif d'honorer ses engagements de dédommagement pour renforcer la confiance de l'agriculteur.

## REPORTING TERRAIN

Tout au long de cette étude on ne s'est pas uniquement basé sur certaines références du secteur mais on a aussi fait une analyse terrain. A ce sujet j'aimerais partager avec vous un cas de reporting qui a été évoqué le 31/10 Je passe la parole à Mr Mongi Goaid qui en expliquera in extenso.

« Au fait c'est davantage à l'intention de Mr le Ministre que je m'adresse : Il s'agit en fait d'une sollicitation de plusieurs agriculteurs rencontrés ce lundi 21 octobre : 2016 à l'occasion de notre entrevue avec les Représentants de la BNA de Kasserine et de Thala, -Votre prédécesseur a été reçu localement, a constaté les nombreux cas de grêle très graves (qui ont touché les gouvernorats de Kasserine et du Kef).

Ces intempéries ont fait l'objet d'un CIM qui a décidé à l'époque d'accorder une dotation pour ces agriculteurs sinistrés.

\* A ce jour cet engagement n'a pas encore été tenu et tous sur place comptent sur votre intervention personnelle et appui bienveillant ;  
Merci encore. »

## PROBLÈMES DE GENRE ET DES JEUNES

On ne voit pas beaucoup de jeunes dans le secteur malgré le problème de la relève. Les Jeunes

chômeurs sont en désespoir et perte de confiance. En effet la moyenne d'âge des exploitants agricoles aujourd'hui est de 57 ans et on a de la peine à entrevoir un futur serein au vu de la désaffection du secteur par les jeunes.

Les femmes rurales véritable moteur de l'agriculture régionale sont quant à elles peu encouragées. La conséquence est que la valeur travail s'est véritablement effritée dans le secteur agricole et la pêche.

## IMPORTANCE DES ACTEURS DE LA R&D DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

Aujourd'hui il y'a plusieurs initiatives qui sont mises en place de part d'Etablissements Universitaires tunisiens notamment le projet de plan stratégique mené pour le SRESA (Système de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole) : « Tunisie, nouvelle agriculture du savoir » et qui tend à mettre en place un pont entre la recherche scientifique et son application sur le terrain dans le secteur agricole.

Des partenariats tuniso néerlandais dans les recherches et le développement du secteur existent et gagneraient à être consolidés.

\* Il faut relever à ce titre la collaboration avec les établissements universitaires (dont IRESA, en particulier) néerlandais pour le développement du secteur et aussi la Collaboration avec la célèbre Université à Vlaardingen : Référence dans son domaine, qu'il s'agit de mettre à profit pour l'exploitation des eaux chaudes avec les organismes spécialisés. Il faut signaler l'impact positif de l'évolution technologique (procédés, activités, etc.) sur l'évolution des activités et des chaînes globales de valeur agricole tels que la culture par géothermie (eaux chaudes) ou aquaculture etc...

Aujourd'hui l'agriculture est le parent pauvre de l'économie. La Technologie, vecteur de développement du secteur agricole en Tunisie, peut permettre à ce parent pauvre de

s'enrichir.

## D. AXE ENVIRONNEMENT

L'agriculture est identifiée comme l'un des secteurs du développement durable qui pourrait garantir l'inclusion régionale des femmes et des jeunes leur assurer un emploi et les mettre beaucoup plus à profit.

L'économie verte, peut en effet constituer l'avenir des métiers de l'Agriculture et de la Pêche et assurer à la fois la croissance économique, l'équité sociale, l'inclusion des femmes et jeunes et le respect de l'environnement.

Cette économie favorise également le développement durable, et peut créer des emplois dans divers secteurs dont : l'agriculture, l'énergie, le transport, la gestion des déchets et le tourisme.

## PROBLÉMATIQUES DU SECTEUR

Un état des lieux du Secteur Agricole en Tunisie ayant été dressé,

il paraît judicieux de passer en revue les problématiques et axes de développement du secteur ainsi que les gisements de coopération.

Parmi ces éléments :

\*On peut citer en premier lieu le climat général du pays qui est caractérisé par un investissement morose et une recherche du développement pas assez développée et valorisée. Les ressources naturelles sont limitées, mal exploitées et fragiles.

La production est aussi très liée aux conditions climatiques aléatoires, d'où une faible productivité économique des produits agricoles.

On note aussi la faible intégration de l'Agriculteur dans les stratégies de développement agricole et notamment l'intégration de l'agriculture dans l'agro-industrie. Ce secteur peu structuré connaît un problème de gouvernance tant sur le plan des marchés locaux, mais aussi à l'export, Les circuits de distributions peu structurés connaissent une économie parallèle, « gachara », etc. et a une capacité à innover limitée. Ce secteur connaît aussi des problèmes fonciers

récurrents et la corruption ne l'a malheureusement pas épargné. Sur un autre niveau on dénote que des mesures d'investissement agricoles, de fiscalité et de soutien sont peu favorables dans des régions à fort potentiel telles que le Kef et Sidi Bouzid.

Problématique des terrains agricoles : L'acquisition de ces terrains par des sociétés anonymes présente une réelle difficulté.

Pour pouvoir investir dans le secteur ou participer dans des projets agricoles, les fonds d'investissement et les investisseurs étrangers ont recours à des montages compliqués et souvent dissuasifs qu'il incombe de simplifier et d'adapter.

## E. AXES DE DÉVELOPPEMENT

Aujourd'hui quelle vision peut-on avoir du secteur de l'Agriculture et de la Pêche pour demain ?

Les objectifs et les attentes du secteur consistent en une agriculture plus structurée, prioritaire dans la stratégie de développement économique et



social, pour que le secteur devienne à son tour productif exportateur de produits à forte valeur ajoutée tout en assurant un développement durable. Attrayant et compétitif, ainsi outillé il pourra sans peine devenir générateur d'emploi dans les régions.

Pour pouvoir concrétiser cette vision, des axes de mise en application peuvent être proposés pour la concrétiser et pour que l'agriculteur reprenne confiance dans les autorités. Cette approche nécessite et appelle quelques recommandations dont : une nouvelle gouvernance basée entre autres sur le leadership et le travail collaboratif des structures du secteur une vision innovante basée sur le savoir et l'inclusion du genre à tendance régionale et fondée sur la proximité une stratégie de l'agriculture et de la pêche impliquant toutes les parties prenantes une méthodologie scientifique de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation un programme de communication et de sensibilisation auprès des acteurs de la chaîne globale des valeurs. Accélérer la mise en œuvre et renforcer le suivi et l'évaluation du Plan stratégique de développement agricole et de la pêche 2016-2020 Développer les ressources naturelles, garantir leur durabilité et limiter l'impact des changements climatiques Résoudre les problèmes fonciers, développer les exploitations agricoles et de pêche et lutter contre la

fragmentation des exploitations Développer les systèmes de production, améliorer leur compétitivité et garantir leur durabilité pour être plus à l'aise lors des négociations avec les partenaires étrangers comme la Communauté européenne par exemple. Encourager les investissements et les financer Développer l'agriculture familiale (auprès des femmes et jeunes) et promouvoir le rôle de l'agriculture et la pêche dans le développement rural et l'inclusion régionale (régions du Nord-Ouest) Promouvoir une agriculture du savoir et inciter à l'innovation par la R&D pour une production agricole et de pêche à forte valeur ajoutée, en local et à l'export Mettre en place des mesures en faveur des jeunes, assurant notamment la relève des exploitants agricoles (âge moyen 57 ans, Quid de l'agriculture de demain ?) Œuvrer pour une meilleure intégration de l'agriculture et de l'agro-industrie Promouvoir les contacts avec des banques néerlandaises spécialisées dans ce secteur dont notamment Rabobank, que notre Chambre a pu rencontrer l'an dernier (visite de courtoisie)

### GISEMENT DE COOPÉRATION : PUM

Ce réseau néerlandais existe et est

en place, il s'agit d'une Organisation composée d'environ 4.000 experts : d'entrepreneurs retraités et de cadres expérimentés. Ce réseau a offert déjà une aide bénévole et précieuse à de nombreux agriculteurs tunisiens notamment.

Notre Chambre reste disponible pour faciliter tout contact à ce sujet et fournir toute information y afférente

### SUCCESS STORY

Il s'agit de la société FAITH qui est une exploitation agricole de 400 hectares située dans la Région de Siliana et concentrée sur l'agriculture et l'élevage bovin.

Cette ferme participe aussi à la promotion d'une technologie hollandaise appelée Cocoon facilitant l'arboriculture dans les milieux hostiles et arides.

Cet exemple réussi de Collaboration tuniso néerlandaise a à sa tête deux promoteurs : Mme Ingrid Van Osch et Mr Touhami Kanzari respectivement de nationalités néerlandaise et tunisienne.

FAITH est basée sur l'Intégration de la R&D et de l'innovation dans les procédés d'exploitation. Basée à l'intérieur du pays elle contribue efficacement au Développement régional et à l'Économie verte sans oublier qu'elle pourrait servir de modèle d'Entrepreneuriat féminin.





# Le DÉBAT



## MOHAMMED ALI MABROUK, DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'AFI (AGENCE FONCIÈRE INDUSTRIELLE) DANS LE NORD-OUES



A part mon travail, je coache dans les Associations, dans les Centres d'Affaires et dans les salons start-up. J'aimerais vous poser une question. L'exposé a été exhaustif sauf qu'il n'y a pas valorisation des produits de la forêt. C'est un secteur encore vierge et d'après mon expérience personnelle et ma connaissance du terrain, il y

a plein de produits qui ne sont pas valorisés. Quelques expériences de jeunes qui sont en train de créer de petites distilleries pour les huiles essentielles etc... ; il n'en reste pas moins que cela est très insuffisant. A mon avis il faut encourager ce secteur et penser au développement des plantes aromatiques et médicinales etc...

Pour ce qui de l'avenir agricole du Nord-Ouest je pense qu'il y a des pistes intéressantes à explorer comme la culture bio. Il m'a été donné dernièrement d'assister à un exposé du CRDA de Béja qui indique que 4% seulement des terres agricoles sont exploitées en agriculture Bio.

Le deuxième point sur lequel je voudrais intervenir consiste

dans l'éco-tourisme. Il faut à mon avis jeter un pont entre l'agriculture et l'éco-tourisme car cette activité mérite d'être développée dans les régions rurales à l'intérieur du pays parce qu'elle fixe la population sur place. L'éco-tourisme peut consister dans des gîtes ruraux, les stations thermales et les cures ainsi que le tourisme de congrès dans les gîtes ruraux etc...

## SAMIR HAOUET DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE TECHNIQUE DU TEXTILE.



L'exposé a présenté les axes de développement de l'agriculture en Tunisie, je pense qu'il y a un axe très important auquel il faut penser qui est l'industrie du coton. Où en t-ont par rapport aux projets réalisés par le passé ? Et est-ce que on peut aujourd'hui penser à relancer cette industrie; Il y a aussi l'industrie de la laine et de la soie. Il y a un projet qui été

développé en 2005 à travers l'Agence de Coopération Internationale de la Corée (Koica), mais reste insuffisant.

\*Aujourd'hui notre industrie textile souffre du manque de disponibilité des matières premières puisque la quasi-totalité des entrants sont importés. Cela constitue une occasion intéressante de développer ce genre de denrées en Tunisie puisque le marché est preneur.

## ABDERRAOUF LAAJIMI

### DIRECTEUR GENERAL DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MINISTÈRE



J'ai juste un petit commentaire adressé à Mme Dodini, la Représentante de la Communauté européenne autour de la question de l'ALECA. Il y a eu dernièrement une communication concernant des anticipations à l'égard de certaines concessions que pourrait donner l'Union Européenne en attendant

ce processus de négociation que personne ne peut savoir combien il va durer. Sans répéter cette question d'asymétrie entre les 2 agricultures que ce soit sur le plan du potentiel de production ou de performance compétitive, peut-on envisager des anticipations qui seraient favorables en attendant la finalisation du processus de négociation relatif à l'ALECA.

\*A cet égard il faut relever aujourd'hui l'existence de barrières qui freinent.

\*S'il est vrai qu'il y a eu des remarques concernant les valeurs forfaitaires à l'importation ainsi que d'autres questions concernant les barrières non tarifaires, mais réellement l'on s'attend du côté tunisien à beaucoup plus, c'est à dire des mesures d'accompagnement au-delà d'enveloppes budgétaires pour accompagner le processus de négociation. Si la Communauté Européenne anticipe des concessions, cela sera un bon signal que pourra nous envoyer l'Europe et bien perçu à notre niveau et sera intégré dans notre propre processus de négociation.

## BECHIR KETHIRI

### OTD



« J'ai une question que je voudrais soulever à propos de ce thème très vaste qui est celui de la coopération tuniso néerlandaise auquel nous avons été partie prenante à l'Office des Terres Domaniales depuis les années 80 en vertu duquel nous avons obtenu un grand financement direct et financement indirect à travers la coopération et cela a touché 5 régions principales de la

Tunisie :

à savoir le Nord dans la région de Mateur, les régions de Siliana, de Kasserine, de Médenine, de Zarzis et d'Enfidha ; dans le Centre et la région de Sidi Bouzid, Cela a touché plusieurs secteurs d'activité notamment l'horticulture, l'élevage, les importations de génisses. Il y a eu aussi des constructions, des investissements de premières transformations ; Un abattoir a été aussi construit dans le cadre de cette coopération.

Depuis 1983, cette coopération s'est arrêtée et depuis il n'y a pas eu de contact avec la partie néerlandaise malgré l'intérêt du Ministère de l'Agriculture et sa volonté de réitérer et de développer davantage cette expérience. La partie néerlandaise est-elle encore prédisposée pour refinancer quelques nouveaux investissements surtout que l'OTD a actuellement a identifié à travers une étude sectorielle un investissement de 250 MDT pour refinancer des investissements dans les agro combinats. Soulignons que l'OTD exploite actuellement près de 220.000 Ha avec 10.000 ouvriers et contribue à hauteur de 2% dans l'effort national avec une exploitation de 1% des terres arables en Tunisie.

## NASRI MOHAMED

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE L'ELEVAGE ET DU PÂTURAGE



J'ai bien apprécié les possibilités de partenariats dans le domaine de l'apport technique et du savoir-faire.

Nous savons tous très bien qu'en matière d'élevage une coopération avec les Pays-Bas était très développée pour l'importation des génisses d'abord mais aussi pour les salles de traite comme Alfalaval.

J'ai personnellement été à

2 ou 3 reprises aux Pays Bas et je peux vous assurer qu'en technicité, savoir-faire, conseil et organisation professionnelle, l'agriculture tunisienne a tout à gagner d'un partenariat pareil. Je suis venu avec des propositions et des études qui seront mises à la disposition de tous ceux que cela intéresserait. La filière laitière et fromagère qui est actuellement reconnue malgré quelques petits problèmes pourrait très bien profiter de l'expérience hollandaise. Pour ce qui est de l'organisation professionnelle on pourrait bénéficier du même apport dans les coopératives de services.

On pourrait même envisager de démarrer des partenariats pour exporter quelques produits phares comme le miel biologique, les escargots, les cailles etc. sans attendre la finalisation des accords. Il faut passer du partenariat de service existant actuellement à un partenariat durable global tels que ceux qu'on pourrait faire dans les projets intégrés surtout dans les régions intérieures.



## FOUED MESTIRI

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE TECHNIQUE D'AQUACULTURE



Je m'adresse à nos amis néerlandais pour leur demander s'il est possible pour eux de nous aider dans l'élevage de la « sole ». Cet élevage est maîtrisé aux Pays-Bas et il serait intéressant de nous aider techniquement à maîtriser cette espèce. En Tunisie on maîtrise l'élevage du « loup » et de la « dorade » et dernièrement l'élevage de la « crevette » surtout qu'on veut

diversifier nos activités vers de nouvelles espèces comme « la sole » ou autre

## ABDESSALEM EL OUED

### Huilerie Loued



Je ne peux pas rater cette occasion sans parler du secteur oléicole en Tunisie devant M. Le Ministre de l'Agriculture. En fait la Tunisie a pu avoir des performances exceptionnelles durant l'année 2015 avec une production exceptionnelle de l'ordre de 365.000 Tonnes et des exportations qui ont dépassé 305.000 Tonnes et des recettes qui ont dépassé 2.000 MD. Nous

avons toujours dit que cette performance exceptionnelle pourrait être une moyenne nationale. A nous de faire que l'année 2015 soit une base pour le futur : Pour cela nous avons toujours demandé à ce qu'il y ait des encouragements pour la plantation d'oliviers. Et pour atteindre cette performance à notre avis, en tant qu'expert et professionnel il faut planter chaque année 8 millions de pieds d'oliviers : Cela nous permettra d'arriver dans les 10 années à venir à une production moyenne pouvant atteindre 500.000 tonnes et une amélioration de la rentabilité.

Il ne faut pas oublier qu'en Tunisie et il faut pas rougir en le disant, nous avons une rentabilité des plus faibles dans le bassin de la Méditerranée. Notre rentabilité ne dépasse pas les 120 kilos d'huile d'olives/Ha alors que chez nos voisins marocains cette moyenne dépasse les 200, en Syrie elle est aussi de 200 et en Espagne elle de plus de 300 kilos etc... Cela constitue un souci et il faut travailler davantage pour être au niveau dans ce secteur très concurrentiel dans les marchés internationaux.

En Tunisie nous avons des avantages structurels très importants, avons des traditions, avons une histoire

et avons pu tisser durant les 30 dernières années des relations internationales qui sont très fortes pour l'exportation. Nous avons même des sociétés qui sont installées à l'étranger. Nous avons tout pour réussir dans ce domaine et la preuve est là et tout le monde le sait. Donc j'appelle votre Excellence à associer la profession pour la mise en place d'un programme pour d'une part l'amélioration de la rentabilité et d'autre part pour favoriser de nouvelles plantations et nous autres exportateurs sommes disponibles à financer ; il faut surtout trouver le foncier et le foncier tout le monde le sait, est entre les mains de l'Etat et n'appartient pas au privé. Il y beaucoup de foncier qui n'est pas bien exploité ou il faut vraiment l'utiliser et cela que ce soit en intensif ou en hyper intensif ou même en sec.

La deuxième question et là j'adresse la parole à Mme Dodini, nous remercions bien sur l'Union Européenne pour tout ce qu'elle a fait pour le secteur oléicole durant les 2 dernières années. Et avec les soutiens antérieurs de Mme Dodini et de Mme l'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, Madame Laura BAEZA qui vient de nous quitter ainsi que du Chef du Gouvernement, SE M. Habib Essid : pour arriver à un accord avec l'Union Européenne en faisant une extension de 70.000 tonnes durant les années 2015-2016. Nous revenons à la charge en demandant à ce que cette extension soit reconduite pour les années 2018-2019 ou pourquoi pas totalement libérée l'importation de l'huile d'olive comme cela a déjà été fait avec le Maroc puisque tout le monde sait que les huiles d'olives marocaines pénètrent l'espace européen sans aucun droit ou taxes depuis 2012.

## SAHBI MAHJOUB

### SOCIÉTÉ SADIRA (SECTEUR DES FRUITS)



Je suis venu très enthousiaste à ce déjeuner débat parce que je sais que la Hollande est la principale plaque tournante faire accéder nos produits agricoles en Europe.

Je souhaite insister sur notre devoir de communication et de promotion de notre pays auprès d'importantes filiales anglaises, allemandes...ayant leurs Sièges aux Pays-Bas et/ou passant

leurs commandes auprès des Sociétés.

En outre je souhaite m'adresser à nos Gouvernants et aux représentants de l'Union Européenne : cette année par exemple on n'a pas pu exporter de pêches pour l'Europe alors qu'on a eu une année très précoce ; on a été remplacé par d'autres fournisseurs : la taxe douanière pour la Tunisie est passée de 0,15 à 1€ /kilo : perçue comme une mesure de discrimination.

\* Ma crainte : si on continue ainsi quelques temps, que certaines productions en Tunisie vont totalement périliter par manque de débouchés.



## MOHSEN BOUJBEL

### EXPORTATEUR D'HUILE D'OLIVES ET DE DATTES



Concernant la coopération Tuniso Néerlandaise, niveau public i.e des organisations étatiques deux voies importantes pourraient être prises.

\*La première, serait la Recherche, la deuxième: la formation professionnelle.

-Les Pays-Bas disposent de

grandes capacités dans ces deux domaines ; le secteur public pourrait réellement en profiter.

-Au niveau du secteur privé : idem, les petits agriculteurs tunisiens pourraient s'inspirer de l'expérience de leurs collègues néerlandais. La promotion de l'investissement privé tuniso néerlandais pourrait être consolidée dans le domaine des semences ; les Pays-Bas détiennent un grand savoir-faire en matière de production de semences comme les pommes de terre, les oignons, les légumes...

Avec des perspectives de collaboration très fructueuses concernant la culture bio.

\*Sans négliger les possibilités importantes commerciales des Pays-Bas qui jouent un rôle essentiel de plateforme dans toute l'Europe, pays nordiques inclus et même du marché russe.

## KHLIFI HAFEDH

### DIRECTEUR À LA BNA



De la nécessité de la mise en place pour la promotion des échanges bilatéraux entre la nos deux pays de lignes de crédit dédiées à la promotion des produits agricoles (surtout les produits du terroir et produits agroalimentaires).

\*J'adresse ma question

également au Secteur bancaire : possibilité de mettre en place ce

genre de produit bancaire actuellement ?

## MOHAMED BECHEIKH

### MEMBRE DE LA CTNCI



Jeune Pépiniériste, membre de la CTNCI, diplômé ESH (Ecole Supérieure d'Horticulture), a pu recevoir avec profit des experts néerlandais de PUM

\*disposant d'un réel savoir-faire en la matière, riche de 25 ans d'expérience,

\*insiste et attire l'attention de l'Audience et en particulier des Représentants du Ministère sur l'impérieuse nécessité d'aider

nos jeunes intéressés par cette activité, généralement mal accompagnés cependant que très motivés

\*En effet, un effort important doit être consenti pour développer avec les Pays-Bas davantage de contact quant à leur savoir faire en matière d'Horticulture

## WISSEM BEN SAAD



Jeune promoteur agricole, abandonnant le domaine informatique, a acquis une formation agricole spécialisée dans les plantes aromatiques et médicinales, est fortement désireux de trouver un partenaire.

## GUESMI ABDELHALIM

### DIRECTEUR, DGEDA



Outre les domaines de coopération actuels qui concernent le secteur laitier et l'horticulture, je crois qu'il y a d'autres opportunités de coopération et d'investissements qu'il faudrait explorer avec la partie néerlandaise. A titre d'exemple on peut citer l'élaboration des produits de charcuterie, la congélation des

produits de la mer, la valorisation des plantes aromatiques et médicinales, le conditionnement d'huile d'olive, la fabrication des semi conserves, la surgélation des légumes et le séchage des produits maraichers.

## SKANDER SELLAMI

### MEMBRE DE LA CTNCI



Ma question porte essentiellement sur la question de l'énergie. Lors de plusieurs discussions, il a été évoqué que l'Agriculture a un problème au niveau de l'électrification. Nous avons entendu depuis 2009 qu'il y a des expériences pilotes engagés avec des pays comme le Japon mais cela est resté sans suite.

\*Le Ministère compte t-il réactualiser cette expérience et la remettre sur la table dans sa planification ou dans le cadre d'une stratégie nationale ?

\* Peut- on communiquer davantage plus efficacement et publier résultats obtenus ?

# REPONSES

«Après avoir recueilli des questions, le panel a été invité à apporter des éléments de réponse.

Madame Dodini a été chargée des questions en rapport avec l'Union Européenne.

## MME MICHAELA DODINI DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE



Trois questions nous ont été adressées :

- l'une portant sur la communication de l'UE sur la Tunisie du 29 Septembre,
- une autre sur l'huile d'olive
- et une autre sur l'accès des produits agricoles et de la pêche au marché européen.

Je commencerai par ce dernier point. Actuellement, comme il a été dit dans mon introduction

le commerce des produits agricoles entre la Tunisie et l'Union européenne est régi par l'Accord d'Association et ses différents protocoles. C'est un accord ancien, qui porte essentiellement sur les produits industriels et ne touche l'agriculture que d'une manière superficielle pour des raisons qui incombent aux parties quand ils ont négocié il y a de cela 20 ans.

Cela concerne des catégories de produits très limitées et il y a eu des concessions de part et d'autres notamment les contingents tarifaires et aussi des facilitations au niveau du calendrier.

La Tunisie peut donc, si elle veut exporter vers l'Europe, bénéficier des mesures prévues par l'Accord d'Association et ses différents protocoles.

Cette convention est un traité international c'est à dire qu'il ne peut être changé que si les deux parties le décident.

En plus de l'Accord d'Association, la Tunisie

bénéficiait, en tant que pays en voie de développement, des avantages du Système des Préférences Généralisées (SPG). Avec ce système, les pays développés (USA, Canada, UE, Japon, etc.) accordent des préférences aux importations de provenance des pays en voie de développement. Ces préférences sont données d'une manière unilatérale, et il n'y a pas d'accord spécifique entre les deux parties.

L'Union Européenne a décidé à un certain moment de réviser notre SPG unilatéral parce qu'on s'est rendu compte que les pays en voie de développement étaient très différents les uns des autres. En effet, la Chine et le Brésil, qui sont toujours considérés comme des pays en voie de développement, sont par ailleurs très compétitifs. La réforme du SPG a donc été menée de façon horizontale et n'a pas concerné exclusivement la Tunisie.

On était sans doute un peu naïf puisqu'on donnait des préférences à des pays qui n'avaient pas besoin de ces préférences pour entrer sur notre marché.

Quand on a révisé notre système de préférences généralisées, on a pris la décision de focaliser ces préférences sur les pays les plus pauvres, c'est à dire ceux qui ont vraiment besoin d'un accès préférentiel au marché européen pour leurs produits.

Il y a aussi l'initiative "Tout, sauf les armes". Et on a décidé aussi que ce système serait dirigé vers les pays à revenu moyen inférieur et avec lesquels on n'a pas d'accords commerciaux.

Malheureusement la Tunisie n'est pas un pays à revenu moyen inférieur et de plus c'est un pays avec lequel on avait un accord commercial.

C'est pour cela que la Tunisie a perdu les préférences au titre du SPG pour faire entrer certains produits agricoles libres de droits de douane sur le marché européen.

À la suite de cela nous avons eu des plaintes de







producteurs, y compris européens qui produisent ici en Tunisie et qui ne bénéficient plus de ces préférences. Pour ce qui est des droits de douane sur le marché européen, nous n'avons pas le droit de discriminer entre un pays et un autre quand on applique ces droits. On ne peut pas donner un accès préférentiel au Maroc plutôt qu'à la Tunisie de façon arbitraire. On se base sur les termes de notre accord bilatéral avec chacun de nos partenaires. Ainsi, comme Mr. Loued l'a rappelé, nous avons un Accord agricole avec le Maroc et avec l'Egypte. Donc ce n'est pas parce qu'on est plus gentils avec les Marocains qu'avec les Tunisiens qu'on importe sans taxes leur huile d'olive, leurs nectarines, leurs pêches et que d'autres produits tandis que ceux de la Tunisie sont taxés. Simplement, on a négocié un accord agricole avec la Maroc, chose qu'on avait commencé à faire aussi avec la Tunisie sauf qu'entre-temps, il y a eu la Révolution et donc, les négociations agricoles qui auraient pu être comparables à celles du Maroc ou de l'Egypte ont été suspendues. Désormais on a décidé d'un commun accord d'intégrer le commerce des produits agricoles dans l'ALECA. Il faut donc accélérer ces négociations. Pour ce qui est des mesures exceptionnelles prises pour l'huile d'olive, durant les années 2016-2017 : elles ont été prises pour réagir à la conjoncture délicate de l'économie tunisienne suite aux attaques terroristes qui ont affecté la balance commerciale tunisienne. C'étaient des mesures favorables à la Tunisie dans un moment particulier et je suis ravie qu'elles aient permis d'aider à redresser la Balance commerciale.

Enfin, en ce qui concerne la question au sujet de la communication conjointe sur la Tunisie. Effectivement depuis la rentrée il y a eu pas mal d'initiatives européennes pour la Tunisie. On a reçu la visite du Parlement européen depuis septembre avec une Résolution sur la Tunisie. Cela a été suivi par une communication conjointe de la Commission européenne avec la Haute représentante de la politique étrangère Mme Federica Mogherini sur la Tunisie. C'était la première fois qu'il y a eu une communication spécifique sur un pays.

Cela dénote tout l'intérêt que l'Union européenne prête à la Tunisie et ensuite il y a eu les conclusions du Conseil européen qui reprennent les éléments qu'il considère les plus importants de notre communication.

C'est vrai aussi que cette communication propose une série de mesures pour que l'Union Européenne puisse démontrer son soutien accru et renforcé à la Tunisie y compris dans le domaine commercial. Pour ceux qui liront cette communication, il y a une section qui parle de la proposition d'une entrée en vigueur anticipée des concessions agricoles négociées dans le cadre de l'accord ALECA.

Nous avons proposé que des vidéo conférences se tiennent sur tous les aspects commerciaux de cette communication pour voir quelles sont les priorités de la partie tunisienne. Je pense aussi, que la semaine dernière, il y a eu Mr. Le Secrétaire d'Etat, Omar Behi qui s'est rendu à Bruxelles et que ces questions ont été abordées.

Nous sommes conscients de votre requête. De notre côté nous souhaitons que les négociations de l'ALECA reprennent pour qu'on puisse travailler sur le dossier agricole ; je pense que même avant la Révolution on avait fait un travail important à ce sujet.

Dans cet esprit constructif on propose la mise en application anticipée des résultats qui seront atteints dans la négociation sur le volet agricole avant que tout le reste de l'Accord soit éventuellement signé et ratifié parce qu'on est conscient qu'il y a toujours un délai entre la fin des négociations et les signatures et les ratifications.



## MR. SAMIR TAIEB

### MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE



Je vais peut-être m'arrêter sur ce qui vient d'être dit sur les relations tuniso-européennes. Entre amis, on se doit d'être direct et franc.

Il me paraît d'après la présentation qui vient d'être faite par Madame M. Dodini, que la Tunisie est triplement sanctionnée :

\*D'abord, pour avoir un niveau

de développement qui a atteint des seuils tels qu'on ne peut plus lui accorder des avantages tarifaires.

\*Ensuite, sanctionnée parce qu'elle a accompli une Révolution, et que sa transition démocratique, est en train de réussir ; C'est d'ailleurs le seul pays qui a réussi.

\*Troisièmement, on se base sur des décisions sur lesquelles nous avons certainement une part de responsabilité : telles qu'élaborer des stratégies qui, de mon point de vue, ne sont pas bonnes.

J'en viens à l'Accord commercial : Conditionner l'Accord commercial par l'intégration à l'ALECA : je pense que c'est une erreur stratégique si elle est commise par le Gouvernement tunisien. Si elle a été imposée par l'Europe, c'est encore une erreur, et la Tunisie va certainement payer les pots cassés.

Si j'avance cela, c'est parce que les négociations sur l'ALECA risquent de durer et nos problèmes sont maintenant réels. Nous sommes en train d'être dépassés par des pays voisins et amis, pays qui étaient derrière nous il y a quelques années. Comment peut-on justifier que les produits lourdement taxés pour la Tunisie soient exonérés pour le Maroc, l'Algérie ou l'Égypte. Moi je ne comprends pas...

En plus, le niveau de la coopération avec tous les pays européens pris séparément a aussi reculé, exception faite d'un ou de deux pays. Quand on soulève cela avec eux, ils invoquent toujours la coopération que la Tunisie est en train d'avoir avec l'Europe. Cette coopération étant en panne, il n'y a plus de coopération bilatérale avec les autres Etats. Seuls les italiens font un effort supplémentaire pour nous accorder des avantages en dehors de la coopération avec l'Union Européenne.

Là, il faudrait qu'on soit sévère

avec nous-mêmes. Et pour répondre aux cadres du Ministère : si quelqu'un a des propositions à faire à la partie néerlandaise ou voudrait proposer des projets : qu'il le fasse ! Ce n'est pas aux néerlandais de venir chercher nos projets, c'est à nous de les leur présenter. Malheureusement, l'absence d'une diplomatie agricole est quelque chose que j'ai constatée depuis le premier jour à la tête du ministère de l'agriculture, et il me paraît obligatoire d'y remédier au plus vite.»

## MR. MONGI GOAIED

### SECTAIRE GENERAL CTNCI



Je pense que M. le Ministre a répondu d'une manière extrêmement généreuse, franche et directe à beaucoup de questionnements. Mon expérience avec les Pays-Bas est telle que je m'autorise avec votre permission à compléter d'une ligne : effectivement nos amis néerlandais sont désireux

développer une coopération bilatérale B2B ou globale si des dossiers convaincants et bien préparés leurs sont présentés.

Deuxièmement, Si Adel Ouni de l'Ambassade des Pays-Bas ne me contredira pas, nous avons la chance dans quelques jours de recevoir M. Nico Visser, Conseiller Agricole pour le Maghreb, basé à Rabat, qui sera disponible pour rencontrer tous promoteurs et officiels intéressés.

Bien entendu tout ce qui a été dit lui sera très fidèlement reporté ; nous aurons ainsi un feedback extrêmement précis. J'invite ceux qui ont des dossiers à venir de nous en parler : \*comme L'OTD par exemple qui



a évoqué un projet intéressant.

\*tout à l'heure plusieurs questions ont été soulevées sur la filière laitière et la possibilité de bénéficier des recherches avancées telles que ceux de l'Université de Wageningen qui est mondialement reconnue pour son expertise notamment en matière d'eau chaude et d'horticulture.

Je suis entièrement du même avis que M. le Ministre auquel je réitère mes remerciements publiquement pour sa franchise : En fait ce qui nous manque, c'est l'esprit d'initiative, c'est à nous de faire l'effort. J'ai une quarantaine d'année d'expérience avec les Pays-Bas, nous avons dans ce pays des amis et des vis à vis de valeur. Cela a commencé dès les années 70 avec près de 300 ingénieurs du groupe Grontmij qui nous a procédé avec une grande compétence au remembrement de la vallée de Medjerda. Nous avons un historique avec eux mais c'est vrai que c'est avant tout des commerçants qui peuvent aller investir là où ils trouvent leur intérêt à tel point qu'ils étaient devenus en un certain temps les premiers investisseurs aux Etats-Unis. Donc c'est à nous de redoubler d'efforts, de refuser l'attentisme, la mentalité d'assisté et de pourvoir à nos intérêts avec perspicacité, intelligence et crédibilité en face de ces organismes mondialement réputés.

Ce que je vous promets un feedback parfaitement fidèle à ce qui a été dit et une Commission de suivi (composée à la date d'aujourd'hui de moi-même, du Représentant de l'APIA Dr Hadj Kacem, de notre modératrice Mme Ines Hallab et du Représentant du Ministère de l'Agriculture M. Guesmi) ;

\*cette Commission s'attèlera à mener à bien les idées débattues en cours de ce déjeuner débat, de façon à ce que très vite nous sortions une feuille de route.

Toute autre candidature est la bienvenue.

## MME MICHAELA DODINI DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE



Je voudrai rebondir sur ce que vient de dire M. le Ministre.

Je suis attristée que l'on puisse penser que la Tunisie ait été triplement sanctionnée par l'UE. L'Union Européenne est en train de faire de son mieux pour être aux côtés de la Tunisie dans ces moments historiques et ceci M. le Chef du Gouvernement peut en

témoigner. L'Union Européenne ne se résume d'ailleurs pas au budget de la Commission Européenne et à l'aide

bilatérale.

Pour ce qui est de l'idée selon laquelle nous serions moins généreux avec la Tunisie pour le commerce des produits agricoles par rapport à des pays qui sont directement concurrents, j'ai déjà expliqué que nous avons conclu des accords avec ces pays, donc nous les appliquons. Bien entendu, nous sommes intéressés à conclure un accord avec la Tunisie. Sachez également que ces accords ont été proposés en même temps à la Tunisie qu'aux autres pays de la région.

Si aujourd'hui la Tunisie souhaite changer la forme des négociations, c'est à dire faire sortir le volet agricole de l'ALECA, il vous incombe de nous le proposer. Ce n'était pas comme cela qu'on a fonctionné jusqu'à maintenant mais c'est votre droit souverain de revenir sur cette question en considération d'un facteur ou d'un autre. La porte est ouverte, il y a un dialogue franc sur ces questions et nous sommes à votre écoute.

## MR. SAMIR TAIEB MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE



Moi je ne pose pas la question de cette façon, à mon humble avis, on peut envisager un accord commercial, et en même temps et parallèlement continuer à négocier dans le cadre de l'ALECA. Donc ce n'est pas un accord commercial contre la négociation de l'ALECA ou vice versa. Moi je ne conçois pas la

solution comme cela. On peut immédiatement se mettre d'accord et négocier un accord commercial et en même temps continuer nos discussions sur l'ALECA. Cela me paraît être une meilleure solution.

## MR. HABIB BEN HADJ KOUIDER DG BNA



Je voudrai rebondir sur le dernier sujet à savoir le lien entre ALECA et les négociations commerciales ou accords commerciaux. A mon avis on peut voir la chose de 2 manières:

\*soit on peut les considérer comme faisant partie de l'ALECA,

\*soit on peut les considérer comme un processus qui peut se faire en dehors de l'ALECA.

-La deuxième option me paraît beaucoup plus judicieuse dans la mesure où la vitesse des négociations de la première option des accords commerciaux et celle de l'ALECA sont totalement différentes.

\*Entre temps si on intègre le volet agricole au niveau de l'ALECA, on a toute une branche de l'Agriculture notamment celle qu'on a voulu moderne avec des promoteurs qui ont investi lourdement se trouvera pénalisée par un tel retard.

-Sur ce chapitre-là, je pense qu'il y a lieu de revoir notre motus operandi. J'invite Mme la Chef de la Section Commerciale de l'Union Européenne d'intégrer cette nouvelle vision des choses et essayer de débloquer cette situation qui coûte énormément tant à l'Agriculture tunisienne qu'au Secteur bancaire tunisien.

## MR. ADEL OUNI

### AMBASSADE DES PAYS BAS – CHARGÉ DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES



Si vous permettez, J'ai constaté qu'il y avait 2 types de questions, privée et institutionnelle.

Je commencerai par cette dernière étant donnée la prochaine consultation politique bilatérale entre la Tunisie et les Pays-Bas qui se tiendra le 28 novembre ; A ma connaissance, sauf erreur de ma part, il n'y a

pas eu de propositions concrètes ni de projets qui ont été soumis à la coopération ou du moins pour la concertation bilatérale entre les Pays-Bas et la Tunisie : et à ce titre, il vous suffit de faire part soit à l'Ambassade des Pays-Bas et/ ou à Si Mongi de la CTNCI que vous souhaitez soumettre, tout projet de coopération tuniso néerlandaise ;

J'avoue là, qu'il y a un manque de communication de notre part, mais je crois que cela doit être un effort conjoint de la part des tunisiens mais aussi des néerlandais.

\*Ce programme, déjà de 2012, de coopération s'appelle « Chiraka » : partenariat tuniso néerlandais qui permet à la fois la formation des fonctionnaires publics, (évoqué), mais encore tout ce qui est projet financé par la partie néerlandaise et cela dans tous les domaines d'expertises avec envois éventuels aux Pays Bas auprès d'institutions néerlandaises.

\* Chaque année 10 thématiques seront sélectionnées d'un commun accord avec la Tunisie et qui englobent notamment la gestion de l'eau, la sécurité alimentaire, les finances

publiques, la législation, la gouvernance locale etc. Je crois qu'on a du mal à recevoir des projets qu'on peut soutenir et c'est peut-être de notre faute.

\*Pour confirmer ce qu'a dit M. le Secrétaire Général, et vous ré-évoquer l'envie de revenir à l'état des années 80 qui était une période d'excellence pour la coopération entre la Tunisie et les Pays-Bas :

\*Nos rapports ont été redynamisés grâce à la visite de Mr le Chef du Gouvernement Habib Essid aux Pays-Bas et nous sommes tous, CTNCI, Ambassade, Gouvernement prêt à relancer cette coopération qui est maintenant en dessous de sa capacité pour qu'elle atteigne son plein potentiel. Pour cela je vous invite à adresser vos idées, vos projets, vos requêtes, que ce soit à la CTNCI ou à l'Ambassade. Le potentiel entre la Tunisie et les Pays Bas est vraiment immense et n'est pas en rapport avec l'état des lieux actuel. Pour le secteur privé, il y a une question qui a été posée concernant la possibilité de bénéficier de la coopération néerlandaise pour l'élevage de la Sole. A ma connaissance il y a eu en 2012 un début de contact entre un Groupe tunisien basé à Mahdia avec des promoteurs privés des Pays Bas pour développer cette activité, mais pour des raisons que nous ne contrôlons pas, cela n'a pas été concrétisé.

## CONCLUSION

### MR. MONGI GOAIED



Je tiens vivement à remercier tout notre Auditoire, et comme a dit M. le Ministre je risque d'en oublier beaucoup.

\* suis très reconnaissant à votre participation, au niveau atteint des discussions,

\* beaucoup de vos questions n'ont pas reçu de réponses peut-être, beaucoup d'autres questions n'ont pas été

soulevées, mais il est certain que

mon reporting se voudra très fidèle et vous sera adressé, à l'issue en particulier des travaux de notre Commission de Suivi

- Cette « Commission de suivi » que j'ai évoquée tout à l'heure sera je l'espère extrêmement active

\* composée à la date de ce jour : de Mr Mongi Goaid, (CTNCI, Pdt), Dr M. Hadj Kacem (APIA/Modérateur Adjoint), Mme Ines Hallab (Cabinet HCC/Modératrice/ Sec Gén), Mr Abdelhalim Guesmi (Min Agriculture de la Pêche et des Ressources Hydraulique), et Mr Boubaker Karray (Chef de Cabinet, Min Agriculture de la Pêche et des Ressources Hydraulique/ Pdt d'Honneur) seo



\*et de ce que je viens d'entendre de Mr Adel Ouni, je le confirme nous avons d'excellents contact bilatéraux, je l'ai dit à M. le Ministre, les hollandais sont très friands de contacts, de préférence SVP en B2B ; et en d'autres termes, tout contact requérant des réponses rapides se doit impérativement d'être sollicité très en avance: généralement 02 mois, voire plus, de façon à pouvoir intéresser/ impliquer nos vis-à-vis néerlandais.

Aucun problème ne restera sans solution, aucune question ne restera sans réponse.

Une parenthèse avant de prier M. le Ministre de clôturer notre réunion, résumant laconiquement et sans être exhaustive, qq questions importantes posées et auxquelles nous espérons que notre Commission de Suivi pourra recueillir les réponses attendues qui vous seront communiquées :

1) de Si Mohammed Ali Mabrouk : Valorisation des produits de la forêt ?

Pont entre l'agriculture et l'éco-tourisme

2) de Si Samir Haouet : l'industrie du coton. Où en t-ont par rapport aux projets réalisés par le passé ?

Peut-on aujourd'hui penser relancer cette industrie ?

3) de Si Abderraouf Laajimi: peut-on envisager des anticipations qui seraient favorables en attendant la finalisation du processus de négociation relatif à l'ALECA.

4) de Si Bechir Kethiri : La partie néerlandaise est-elle disposée de financer quelques nouveaux investissements ?

5) de Si Nasri Mohamed : partenariats dans le domaine de l'apport technique et du savoir-faire ?

6) de Si Foued Mestiri : coopération souhaitée pour l'élevage de la « sole » ?

7) de Si Abdesslem Loued : mise en place d'un programme pour l'amélioration de la rentabilité et pour favoriser de nouvelles plantations d'oliviers?

\*possibilité d'obtenir la libération de l'importation de notre huile d'olive ?

8) de Si Sahbi Mahjoub : communication et de promotion de notre pays ?

« Je souhaite insister sur notre devoir de communication et de promotion de notre pays auprès d'importantes filiales anglaises, allemandes...ayant leurs Sièges aux Pays-Bas et/ou passant leurs commandes auprès des Sociétés néerlandaises» .

\*interventions possibles concernant taxe douanière d'entrée relatives nos fruits (de 0,15 - 1€/kilo) ? discriminatoire par rapport à l'Egypte /Maroc /l'Algérie

9) De Si Mohsen Boujbel : les petits agriculteurs tunisiens pourraient-ils s'inspirer de l'expérience de leurs collègues néerlandais ?

La promotion de l'investissement privé tuniso néerlandais pourrait être consolidée dans le domaine des semences ?

10) de Si Hafedh Khelifi (BNA) : mise en place ligne de crédit des Pays-Bas pour la promotion des produits agricoles et soutien du secteur bancaire ?

11) De Si Abdelhalim Guesmi DGEDA : Opportunités de coopération et d'investissements qu'il faudrait explorer avec la partie néerlandaise ?

12) de Si Skander Sallemi, membre du CD de la Chambre: problèmes électrification dans l'Agriculture ? et

communication y afférente ?

13) De Wissem Ben Saad recherche partenaire plante aromatique..... ?

14) De Si Mohamed Becheikh, Jeune Pépiniériste, membre de la CTNCI,

\*comment mieux aider « nos jeunes » intéressés par cette activité, généralement mal accompagnés cependant que très motivés ?

\*également comment développer avec les Pays-Bas davantage de contacts quant à leur savoir faire en matière d'Horticulture ?

Les portes de notre Chambre restent grandes ouvertes et prêtes à vous accueillir,

\*pour être crédibles il faut être à l'écoute de nos partenaires de façon à ce que nous soyons en mesure de répondre à leurs questionnements, une bonne communication ne peut que renforcer davantage notre capital respect vis à vis de nos partenaires.

## SAMIR TAIEB

### MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE



Si mon intervention semblait passionnée, c'est parce que je suis quelqu'un de passionné et le sujet était à l'évidence passionnant. Mes excuses à tous ceux qui ont vu dans mon intervention une quelconque animosité ou hostilité et en premier lieu à Mme Dodini. Mes propos n'ont pas été très diplomatiques je le sais, mais je suis persuadé que Madame comprend parfaitement qu'entre amis on se doit d'être franc et tout se dire en face afin d'aller de l'avant et ne pas hypothéquer le futur qui se doit d'être le prolongement de relations séculaires remontant à des millénaires.

Il ne faut pas terminer sans donner de réponses. Moi je suis ravi de voir que des jeunes s'intéressent à l'investissement dans l'agriculture parce qu'il faut savoir que la moyenne d'âge des personnes actives en agriculture avoisine les 60 ans. Donc il est temps pour renouveler cette population. Vous avez M. le PDG de l'APIA, vous prenez contact avec lui, c'est son travail, voyez avec lui les moyens dont il dispose pour vous aider dans vos projets.

Je vous remercie tous pour votre attention.

## RENCONTRE AVEC MR MOHAMED TRABELSI MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES



Mr M. Goaid et Mlle R. Hamzaoui ce 20/10/2016 ont été reçus, désireux de poursuivre nos opérations en faveur de nos handicapés, en particulier de la Région de Kasserine : objet d'un

état détaillé déposé à Mr le Ministre, de très nombreuses demandes de personnes dans le besoin (couvertures, vêtements, produits alimentaires, matelas etc...) avec le plein

support de l'UTSS Tunis/ sa Dir Rég Kasserine comme Dir Reg du Min Aff Soc. Très reconnaissant pour cet accueil très positif et échanges fructueux en présence notamment du

Président de l'UTSS Tunis, Mr M. Khouini. RDV est pris aussitôt pour le Samedi 22 Octobre avec Mr le Gouverneur de Kasserine Mr Hassen Khedimi.

## OPÉRATION EN FAVEUR D'HANDICAPÉS

-Entretien très positif et efficace avec Mr le Gouverneur de Kasserine Mr Hassen Khedimi, en présence notamment de Collaborateurs et de Représentants de la Direction Régionale des Affaires Sociales, de l'UTSS et du Croissant Rouge

- \* Visite de courtoisie,
- \* présentation de l'activité de notre Chambre
- \* et du dossier évoqué plus haut avec Mr le Ministre concernant des nombreux handicapés et familles dans le besoin

- et récupération ce 31 Octobre de la Liste dument validée par Mr le Représentant des Affaires Sociales de Kasserine et adressée aussitôt à Mr le Ministre des Affaires Sociales pour suites utiles

Avec notre parfaite reconnaissance pour son soutien aux travaux de notre Chambre.



## RAPPEL : Commission Ad Hoc « Fiscalité »



Réunion prochaine à fixer ayant pour Thème : « dispositions à mettre en œuvre dans le cadre de la LF 2016 » : questionnaire à soumettre aux membres fondateurs. (Mr Khaled Kacem remplaçant Mr M. Liebster notre ancien Président et Président d'Honneur).

## Coaching et contacts au profit de membres pour interventions utiles

STÉS MEMBRES	REQUÊTES	ACTIONS
Capsa Frite	Cabinet Lyes Hallab, consultance et dossier financier à présenter à BERD	Démarches en cours
CELAMIN	Auprès de FIPA	Démarches en cours
Sté Mer Blanche de Marbre	Cabinet Lyes Hallab, consultance et dossier financier à présenter à BERD	Démarches en cours
Sté Mer Blanche de Marbre	Auprès de la DG des Douanes , Dir Régionale de Jendouba Jendouba	A la grande satisfaction de notre membre 1000 dt soutien reçus
Sté de transformation de Marbre Thala	Cabinet Lyes Hallab, consultance et dossier financier à présenter à BERD	Démarches en cours
HCC	Auprès de la BCT/UIB/BERD/ Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche/CDC	Démarches en cours
Sté Mer Blanche de Marbre	Auprès de la CDC	Démarches en cours
Sté SODIST	Auprès de la BTK	Démarches en cours
Sté LARISYS	Auprès de la BCT	Démarches en cours
Sté Eco Palettes	Auprès de la DGD	Démarches en cours
AM International	DG des Impôts	Démarches en cours (prospects en cours)



## II. ACTUALITÉS

### La BERD à Sfax : inauguré ce mardi 18 octobre 2016



En présence de Mme Hildegard Gacek, Directrice Régionale pour la Région méridionale et orientale du Bassin méditerranéen (Région SEMED), de Mme Charlotte Ruhe, Directrice à la BERD, en Charge du Programme d'Appui aux PME, de Mme Marie-Alexandra Veilleux-Laborie, Chef du Bureau de Tunis et de Mr Anis El Fahem Principal Manager BERD Tunisie, Leurs Excellences MM Zied Laadhari, Ministre de l'Industrie et du Commerce, Patrice Bergamini, Chef de la Délégation de l'UE en Tunisie, et Habib Chaouat, Gouverneur de Sfax, Cette ouverture a été suivie du lancement officiel des

activités de soutien de la BERD à la compétitivité du secteur des services pour le Gouvernorat de Sfax et de la Région Sud-Est du pays dans le cadre du Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS) ; Participation : plus de 200 personnes, au sein de ce programme.

la BERD mobilisera son réseau d'experts locaux et internationaux afin d'apporter un soutien direct aux PME et aux organisations professionnelles de la Région. Notre Chambre a été représentée par Mr M. Goaiéd (Sec Gén) et Mme I. Hallab (Cabinet HCC), membre de notre Chambre.



### Conférence internationale sur l'investissement : 28 et 29 Novembre 2016



En prévision de la Conférence Internationale sur l'Investissement,

une tournée de promotion dans les pays européens, arabes et asiatiques a été effectuée par une Délégation du MDICI, présidée par Mr Fadhel Abdelkefi Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.

Selon le Chargé de la Communication, prévue d'accueillir près de 1.500 participants, représentant des Institutions financières Régionales et Internationales, bilatérales, Chambres de Commerce, Fonds d'investissements et Hommes d'Affaires, ainsi que des

Représentants de quelques Gouvernements étrangers Notre Chambre sera représentée par son Secrétaire Général Mr M. Goaiéd

Et Pour info, Celamin, Société Australienne, membre de notre Chambre envoie une importante Délégation de 5 personnes d'Australie:

MM Martin Broome (Chairman, Celamin Holdings and Celamin Limited)

Nic Clift (Non-Executive Director, Celamin Holdings and Celamin Limited)

Tim Markwell (Non-Executive Director, Celamin Holdings and Celamin Limited)

Sue-Ann Higgins (Non-Executive Director, Celamin Holdings and Celamin Limited)

Nadir Sekfali (Non-Executive Director, Celamin Limited)

### III. COOPÉRATION

## AFD: octroi d'une aide financière de près d'un Milliard d'Euros



Mr. le Directeur Général de l'Agence Française de Développement, Rémy Rioux, a déclaré que sa visite en Tunisie s'inscrivait dans le cadre de l'appui du Gouvernement français aux efforts déployés par son homologue tunisien, visant à relancer la croissance, l'investissement et à appuyer les réformes structurelles en vue de promouvoir l'économie nationale, a exprimé la détermination de l'AFD à contribuer au plan d'appui du Gouvernement tunisien, à la relance de l'économie à travers une assistance financière avoisinant un Milliard d'Euros, annoncée par le Président François Hollande.

### VI. SOCIÉTÉS DU MOIS

## La Société Ecopalettes



**Mr Noureddine Taktak**  
Gérant

Ecopalettes est le spécialiste des palettes en bois importées.

Après collecte et ramassage des palettes importés par certaines entreprises étrangères installées en Tunisie, Ecopalettes sélectionne et trie les meilleures pour les mettre à la disposition de sa clientèle avec les garanties suivantes:

- Solidité
- 1 seul usage
- Normes européennes
- Prix compétitif

#### ▪ Livraison assurée NOTRE MÉTIER :

- TRI  
Le tri des palettes s'effectue sur notre site par un personnel qualifié en respectant les critères suivants :  
Leurs dimensions, leurs catégories et leur état général.

- RÉPARTITION  
Nos opérateurs assurent une haute qualité de réparation dans un cadre professionnel (local et matériel de réparation professionnelle).

- STOCK ET VENTE  
Notre stock de palettes assurera vos besoins.

- LIVRAISON  
La livraison de votre commande rapidement est garantie par nos soins.

- NOS PRODUITS  
Ecopalettes vous offre tous les types de palettes :  
- Les palettes euro (1200\*800)  
- Les palettes lourdes

- (1200\*800 et 1200\*1000)  
- Les palettes standard (1200\*800)  
- Et autres dimensions (1140\*1140, 1000\*800, 870\*600 etc. .)



## La Société SODIST

# Société SODIST



**Mr Nizar NAFTI HADJ ALI**  
Directeur Général

La société SODIST SARL ou SOTUCAM DISTRIBUTION filiale de la société SOTUCAM, est une société spécialisée dans la commercialisation en gros et détail des pièces de rechange automobiles pour diverses marques. L'activité consiste à la vente en gros des pièces en caoutchouc et métal-caoutchouc fabriquées localement et importées de l'Espagne et de la Chine utilisant la technique de porte à porte via la tournée commerciale pour une clientèle dispatchée sur tout le territoire tunisien et la vente en détail de toutes pièces de rechange automobile toutes marques via deux points de vente dans l'Avenue principale des pièces de rechange à Tunis bien entendu l'Avenue Hedi Chaker.

La société Sotucam, Société Tunisienne de Caoutchouc Manufacturé, a été créée en 1981 sous licence Hutchinson - Paulstra - Lif (France), et est spécialisée dans la fabrication de pièces techniques en caoutchouc et métal-caoutchouc à diverses applications (militaire, Ferroviaire, marine, industrielle, automobile, etc...).

Tels que :

### 1) DIVISION MILITAIRE

- Patins de char SK 105 complets, ou surmoulage et enrobage en caoutchouc uniquement (Armatures en fonte récupérables)
- Patins de char M113, M48 et M60.
- Silentblocs et surmoulage et enrobage des axes pour patins.
- Galets de chenilles avec ou sans récupération des armatures métalliques.
- Rénovation et fourniture de chenilles complètes (ensemble selon la demande du client de 6, de 8 éléments, etc...)
- Patins de char T54, T62, T72 et AMX (en cours d'étude).

### 2) DIVISION FERROVIAIRE :

- Supports sandwich pour wagon
- Supports antivibratoires, Eléments de ressort,
- Silentblocs, articulations, suspensions élastiques et métalliques.

### 3) DIVISION MARINE :

- Accouplements élastiques et pneumatiques.
- Accouplements VULKAN
- Garniture pour accouplement KOPERS
- Joints MANEBAR

### 4) DIVISION AUTOMOBILE :

- Pièces de rechange pour l'industrie automobiles et véhicules lourds : Supports moteur, Supports boîte à vitesse, Silentblocs, Supports amortisseurs, Plots, Butées, Soufflets
- Pièces de rechange pour engins et véhicules lourds : Supports moteur, Supports cabine, Silentblocs.

### 5) DIVISION SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE :

- Fabrication de toute pièce en caoutchouc et métal caoutchouc à la demande «sur dessin ou modèle» pour toute application technique : (accouplements élastiques, articulations élastiques, blocs amortisseurs, supports, silentblocs, tampons, turbines, suspensions élastiques et métalliques, etc ...).
- Maintenance industrielle.

### CLIENTÈLE SODIST

- Les Ministères de l'Équipement et de la Jeunesse...
- SOTETEL : convention en cours.
- TUNISAIR HANDLING
- Les revendeurs des pièces de rechange sur tout le territoire tunisien
- Hôpitaux et municipalités...
- En cours avec ONAS, SNTRI, Magasin Général...

### CLIENTÈLE SOTUCAM

- Les armées Tunisienne et Française
- Les distributeurs de pièces détachées automobiles (marché local et étranger).
- La marine militaire.
- Les sociétés de chemins de fer.
- Les fabricants et distributeurs étrangers de pièces détachées dans le cadre d'opérations de sous-traitance. (Distributeurs Français et Espagnols etc)
- Sociétés et organismes nationaux.

### Acquis SOTUCAM

Forte de sa longue expérience et du capital de son savoir faire accumulé dans le moulage de la pièce technique en caoutchouc et métal-caoutchouc, Sotucam s'est vue décerner plusieurs titres et nominations pour la qualité de ses produits et a été à ce titre homologuée et retenue comme fournisseur par des institutions et organismes de renom tels que :

- La SOGEDAC: Centrale d'Achat Peugeot - Citroën «première monte» (France).
- L'Armée Nationale Tunisienne pour les patins, galets et la rénovation de chenilles de char dont est l'unique fournisseur depuis plus d'une douzaine d'années.
- L'Armée Française par l'entremise d'un fournisseur français pour la fourniture de support antivibratoire pour engins militaires.
- Les chemins de fer pour la fourniture de support antivibratoire
- La SNVI, fabricant Algérien de véhicules industriels (Camions et Bus).
- Certification de conformité n° 1 1985 (INNORPI : Institut National de Normalisation et de Propriété Industrielle).
- Trophée International de technologie - Frankfurt - Allemagne
- Trophée International America Award - New York - USA
- Prix Présidentiel du Progrès social 1994
- Insigne de l'Ordre de la République (3ème ordre 1992).





## VII. MEMBERSHIP

Nous offrons ici à nos nouveaux membres cet espace pour présenter leurs activités :  
7 Nouveaux membres :

### 1. SODIST

- Activité : Pièces de rechange automobiles et divers pièces en cartouche
- Tel +216 23 464 770 , Fax: +216 71 840 383
- Email : nizar.hadjali@yahoo.fr
- Nom du Dirigeant : Mr Nizar Nafti Hadj Ali
- (parrainée par Mr F. Cherif)

### 2. BANK ABC

- Activité : Banque
- Tel : +216 71 861 861
- Email : ali.kooli@BANK-ABC.COM
- Site : www.bank-abc.com
- Nom du Dirigeant : Mr Ali Kooli
- (parrainée par Mr. M. Goaid)

### 3. SOCIÉTÉ GAGUI MOHAMED ET FILS

- Activité : mécanique auto
- Tel : +216 53 836 713 – +216 53 836 713
- Email : salahgagui@planet.tn
- Nom des Dirigeants : Mme Radhia Gagui, Mr Salah Gagui
- (parrainée par Mr M. Goaid)

### 4. STÉ TUNISIENNE DE PRODUCTION AGRICOLE ET IMPORT EXPORT

- Activité : Société Tunisienne de Production Agricole & Import -Export

- Tel : +216 29 430 494 / +216 23 555 125
- +216 97 404 110
- Email : saidiyesser11@gmail.com
- Nom du Dirigeant : MM Med Yesser Saidi, Fathi Saidi et Mlle Yousra Saidi
- (parrainée par Mme A. Ajjabi)

### 5. MR LYES HALLAB

- Activité : Conseils en Finance
- Tel : + 216 21 737 000
- Email : lyeshallab@gmail.com
- Nom du Dirigeant : Mr Lyes Hallab
- (parrainée par Mr M. Goaid)

### 6- STÉ CAPSA

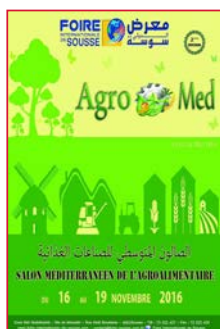
- Activité : Frite surgelé
- Tel : + 216 26226868
- Email : noureabd@hotmail.com
- Nom du Dirigeant : Mr Nouredine Abdesse- lam
- (parrainée par Mr M. Goaid)

### 7- STÉ STÉ BOUJBEL SA VACPA

- Activité : Agroalimentaire
- Tel : + 216 71707386
- Email : mboujbel@gmail.com
- Nom du Dirigeant : Mr Mohsen Boujbel
- (parrainée par Mr M. Goaid)

## IV. SALONS & MANIFESTATIONS

### Salon Méditerranéen de l'Agroalimentaire du 16 au 19 Novembre 2016 au Foire Internationale de Sousse



Agro-med, salon méditerranéen de l'Agroalimentaire : événement qui offre le moyen le plus rapide et le plus efficace pour accéder au marché Maghrébin en général et tunisien en particulier avec ouverture vers le monde,

offre un environnement d'experts dans lequel un large éventail d'objectifs marketing pourraient être atteint.  
**SECTEUR D'ACTIVITÉS :**  
4 blocs d'activités représentants toutes les filières : Matériels et équipements, conditionnement

& emballage, produits de consommation et services.  
Pour toute autre information ; contacter  
**Mr Aymen Doss :**  
**Tél : +216 73 322 457,**  
**Fax : +216 73 322 459,**  
**mail : e.doss@foire-sousse.com.tn**

### Clean Expo : 15-16-17 Février 2017 au Siège de l'UTICA

3ème Salon International des Equipements des Produits d'Hygiène, d'Entretien et de Désinfections

Ce salon est un véritable vitrine du savoir faire des professionnels et une plateforme de communications et d'échange favorisant les rencontres d'affaires et de partenariats stratégique entre les professionnels du secteur et une demande globale à la recherche de l'hygiène de la propreté



## VIII. AGENDA DES FOIRES ET SALONS

AUX PAYS-BAS

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
<b>STOFFEN SPEKTAKEL APELDOORN</b> Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	<b>Apeldoorn</b> > Americahal	oct. 2016 (?)
<b>STOFFEN SPEKTAKEL BARNEVELD</b> Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	<b>Barneveld</b>	oct. 2016 (?)
<b>STOFFEN SPEKTAKEL GRONINGEN</b> Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	<b>Groningue</b> > Martiniplaza	oct. 2016 (?)
<b>STOFFEN SPEKTAKEL HAARLEMMERMEER</b> Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	<b>Haarlemmermeer</b>	oct. 2016 (?)
<b>INDUSTRIAL PROCESSING</b> Salon professionnel de l'industrie du process	ts les deux ans	<b>Utrecht</b> > Jaarbeurs Utrecht	04.10 - 07.10 2016
<b>WORLD OF TECHNOLOGY &amp; SCIENCE</b> Salon de la transmission de puissance, de l'automatisation dans l'usine, et du contrôle de position	ts les deux ans	<b>Utrecht</b>	04.10 - 07.10 2016
<b>HELITECH INTERNATIONAL</b> Salon des hélicoptères et des technologies des hélicoptères militaires et civils	annuel	<b>Amsterdam</b> > RAI International Exhibition and Congress Centre	11.10 - 13.10 2016

EN TUNISIE

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
<b>SIET</b> Salon international de l'équipement textile	ts les trois ans	<b>Tunis</b>	05.10 - 07.10 2016
<b>BATIMAGHREB EXPO - TUNISIA</b> Salon professionnel du bâtiment. Batimaghreb Expo est le RDV des professionnels du BTP pour échanger, s'informer, se rencontrer à travers une exposition, un programme de conférences, de démonstrations techniques et de rencontres B2B programmées	annuel	<b>Tunis</b> > UTICA - Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	19.10 - 21.10 2016
<b>SIAT</b> Salon international de l'investissement agricole et des technologies	ts les deux ans	<b>Tunis</b>	19.10 - 22.10 2016
<b>MAMAN &amp; ENFANT</b> Salon de la maman et de l'enfant	annuel	<b>Sfax</b> > Parc des expositions de Sfax	26.10 - 30.10 2016
<b>SAP (SALON DE L'ACHAT PUBLIC)</b> Salon de l'achat public. SAP est le plus grand rassemblement des décideurs de l'achat public avec leurs fournisseurs, prestataires et partenaires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des régions	annuel	<b>Tunis</b>	01.11 - 02.11 2016

## BIBLIOTHÈQUE DE LA CTNCI

Sont à votre disposition, revues de presse et périodiques mensuels édités en Tunisie :

- **l'Audace** : 1/ 128
- **Réalités** : N° -1585-1586
- **Jeune Afrique** : N° 876 -1877-1878
- **Le Courrier de l'Industrie de l'APII** N° 131/132 Mai 2016
- **Le Courrier de l'Industrie de l'APII** N° 12 5 (en arabe)



# CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE  
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة  
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER  
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE



*Mongi Goaid*  
*Secrétaire Général*

*16 Novembre 2016*